

Rapport d'activités 2016

Assemblée générale – 1^{er} avril 2017



Département du Loiret

Délégué départemental : Nino-Anne Dupieux

✓ Espaces naturels préservés



✓ Actions transversales ou hors site : Natura 2000, Pasto'Loire

Sablère de Cercanceaux, Dordives

Conservateur : à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique cette année.



PROTÉGER

Des entrevues menées par le Conservatoire avec l'équipe municipale ont permis de présenter le projet associatif et les actions prévues sur le site.



GÉRER

Les deux éleveurs en convention avec le Conservatoire ont effectué chacun 4 mois de pâturage. M. Vercruyssen a fait pâturer 12 vaches suitées et un taureau sur 16 ha. M. Chartrou a quant à lui fait pâturer 11 vaches suitées avec un taureau sur 10 ha. Ce dernier éleveur a complété son cheptel en ajoutant une troupe de huit Angus, une petite vache Ecossoise très rustique. Il a également réalisé un broyage d'entretien sur une parcelle close le long de l'autoroute à la suite du passage du troupeau.

L'Association d'insertion Pour l'Avenir du Gâtinais Et de ses Habitants (APAGEH) a réalisé l'entretien de layons dans une autre parcelle close le long de l'autoroute ainsi qu'un gros chantier de remise en état du site après la crue du Loing.

Le site a été particulièrement touché par la crue du Loing, il est à souligner que le triptyque : acteurs de terrain (les éleveurs et l'APAGEH), Préfecture et Conservatoire a parfaitement fonctionné pour éviter le pire. Deux semaines après la décrue, le site était de nouveau fréquentable et aucune bête n'a été perdue.

Il est à noter le niveau particulièrement élevé des actes de malveillance sur ce site : vandalisme des équipements, braconnage (chasse et pêche), destruction de clôtures.

Les autorités compétentes ont été saisies par le Conservatoire pour établir un plan de contrôle coordonné.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible en visite libre par un sentier de 7 km faisant le tour de la sablière agrémenté de passerelles, de panneaux d'informations et d'un observatoire ornithologique intéressant surtout l'hiver. L'entretien du sentier de découverte a été réalisé par l'APAGEH qui a réalisé quatre passages tout au long de l'année, cumulant un peu plus de 16 km d'entretien. Il consiste en des travaux d'entretien du sentier par débroussaillage, taille et bûcheronnage des ligneux et la remise en état des infrastructures existantes (panneaux d'informations et supports, barrières...).

Animations publiques :

Le Conservatoire, en partenariat avec la commune de Dordives a programmé deux animations grand public sur site.

- Le Samedi 23 avril, lors des Journées du développement Durable, ce sont deux balades nature qui ont mené le public vers les bords de l'étang à la découverte de sa biodiversité.

- Organisées dans le cadre de la Nuit des chauves-souris, une animation nocturne a été suivie par 26 personnes enchantées à l'idée de découvrir le monde des chiroptères.

Animations scolaires et périscolaires :

Lors des Temps d'Activités Périscolaire (TAP) organisés par la commune avec l'école primaire Victor Hugo, le Conservatoire est intervenu durant quatre séances (deux en salle et deux sur le site) avec 7 élèves volontaires pour la découverte de leur patrimoine naturel.

Information du public :

Diffusion du livret sur Dordives, où il est longuement fait mention du site naturel préservé, publié par la mairie. En décembre 2016, un article a été proposé pour le bulletin municipal « Perspectives », ce dernier sera publié 2017.

La Sablière de Cercanceaux figure aussi

- sur le site internet de la ville de Dordives :

<http://www.dordives.com/index.php/vie-culturelle/cercanceaux>

- sur le site internet de Comité départemental de tourisme du Loiret :

https://www.tourismeloiret.com/fr/diffusio/nature/la-sabliere-de-cercanceaux-dordives_TFOPNACEN045FS0006B

- sur le site internet Patryst, la culture à la carte :

<http://www.patryst.com/fr-FR/curiosities/3069-l-espace-naturel-preserve-de-cercanceaux>

<http://www.patryst.com/fr-FR/curiosities/3091-observatoire-ornithologique-cercanceaux>

- dans le Petit Futé du Loiret :

<http://www.petitfute.com/v10967-dordives-45680/c1173-visites-points-d-interet/c974-site-naturel/96689-la-sabliere-de-cercanceaux.html>

Communication et articles de presse : Sélection non exhaustive

La République du Centre

[Loiret > Gâtinais > Dordives](#) 20/07/16 - 10h42

Balade à la tombée de la nuit sur le site de Cercanceaux à Dordives



Le conservatoire d'espaces naturels du Centre-Val de Loire organise samedi 23 juillet une balade nocturne sur le site préservé de Cercanceaux, en partenariat avec la commune de Dordives. - Marteau Joëlle

Le conservatoire d'espaces naturels du Centre-Val de Loire organise samedi 23 juillet une balade nocturne sur le site préservé de Cercanceaux, en partenariat avec la commune de Dordives, dans le cadre de la nuit internationale de la chauve-souris : « Les reines de la nuit font leur cabaret ».

Rendez-vous à 19 h 30 (le lieu de rendez-vous est communiqué lors de l'inscription). La balade est gratuite mais il faut prévoir des vêtements adaptés et des lampes-torches.

Renseignements et inscriptions au 02.38.59.97.13

Les reines de la nuit font leur cabaret, le 23 juillet à Dordives (Loiret)

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire réalise le samedi 23 juillet, une animation grand public sur le site naturel préservé de la Sablière de Cercanceaux, à Dordives (Loiret). Cette animation, proposée dans le cadre de la nuit internationale de la Chauve-souris, sera l'occasion de présenter les richesses de ce site d'exception et de découvrir les Chauves-souris au travers d'une conférence en première partie et d'une écoute en direct de leurs ultrasons en seconde partie.



Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire organise samedi 23 juillet une balade nature sur le site naturel préservé de Cercanceaux en partenariat avec la Commune de Dordives et dans le cadre de la nuit internationale de la Chauve-souris.

La Sablière de Cercanceaux est propriété de la commune de Dordives qui en a confié la gestion au Conservatoire depuis 2002.

Le tour de la sablière emprunte les marais de Cercanceaux, Espace naturel sensible géré par le Conseil général de Seine-et-Marne, complétant la protection de cet ensemble de la vallée du Loing.

Le Conservatoire d'espace naturel et la commune de Dordives vous proposent une soirée consacrée au monde fascinant des Chauves-souris.

En première partie et comme un avant-goût de cette nuit d'exception venez-vous informer et apprendre à connaître ces animaux mystérieux au cours d'une présentation en salle.

Puis, nous partirons à leur recherche à l'aide de détecteurs d'ultrasons.

Infos pratiques

Samedi 23 juillet « Les reines de la nuit font leur cabaret »
Rdv à 19h30

Lieu de rendez-vous communiqué lors de l'inscription DORDIVES GRATUIT, dans le cadre de la nuit internationale de la Chauve-souris

Les Gléniaux, Baccon

Conservateur : Hervé Guiny



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique cette année sur le site.



PROTÉGER

Contrairement à l'an dernier où une parcelle supplémentaire a été récupérée en gestion auprès de son propriétaire, M. Pousset, il n'y a pas eu d'acquisition cette année. Les relations avec CEMEX restent très bonnes et très constructives.



GÉRER

La coupe des inflorescences des chardons des parcelles concernées a été réalisée en régie. La moitié du site a été broyée avec exportation par Cirade Environnement.



VALORISER

Découverte libre :

Carrière en exploitation, le site n'est pas accessible en visite libre.

Animation publique :

La balade nature annuelle organisée par le Cen Centre-Val de Loire en partenariat avec la société Cemex et a été suivie par 14 personnes malgré une météo capricieuse et de fortes précipitations.

Information du public :

Les Gléniaux figurent sur le site internet du Guide tourisme France :

<http://www.guide-tourisme-france.com/VISITER/les-gleniaux--baccon-30135.htm>

Marnière Saint-Nicolas, Château-Renard

Conservateur : à pourvoir



CONNAÎTRE

On note un bon retour des chiroptères un an après la pose des grilles ; une diversité et un nombre d'animaux montrant une réutilisation de la cavité : 12 chiroptères (5 Murins à moustaches, 5 Murins de Daubenton et 2 Murin de Natterer). A noter également un léger biais concernant la date de comptage avec une température extérieure de 4°C et aucune gelée de nuit depuis la mi-janvier (moyenne à 3°C en nuit) ainsi qu'une température en cavité de 10°C. Un autre passage a été effectué le 20 août : température en cavité de 12°C et présence de deux Grands Rhinolophes.



PROTÉGER

Le site ne bénéficie pas d'investigations foncières supplémentaires.



GÉRER

Aucune action de gestion n'a été menée en 2016 sur le site.



VALORISER

Découverte libre :

Non sécurisé, le site n'est pas accessible en visite libre.

Animation publique :

Lors de la Nuit européenne de la chauve-souris, une animation sur les chiroptères a réuni 15 personnes qui ont assisté à une présentation en salle suivie d'un parcours dans la ville permettant l'écoute des chauves-souris et une visite de la cavité.

Grands Buissons, Saint-Brissson-sur-Loire et Saint-Firmin-sur-Loire

Conservateur : *Damien Deflandre*



CONNAÎTRE

Damien Deflandre, Conservateur bénévole du site, continue à effectuer un suivi de la faune et de la flore. En 2016, 13 nouvelles espèces sont recensées sur le site notamment grâce à la mise en place du protocole Spécides.



PROTÉGER

Le site bénéficie d'une veille foncière auprès de la SAFER du Loiret afin que le Cen Centre-Val de Loire soit prioritaire si des ventes de parcelles intéressantes sont enclenchées par les propriétaires.



GÉRER

Le site a fait l'objet d'un pâturage ovin par le troupeau de M. Daligaux. Pendant 6 mois, ses 10 béliers ont parcouru le site.

Suite à l'initiative de Damien Deflandre, un groupe de 10 élèves de la MFR de Gien est venu réaliser une fauche avec exportation sur le coteau des Grands Buissons. L'opération fut très satisfaisante et un conventionnement avec le MFR est en projet.

Dans le cadre du pôle gestion de l'Observatoire régional de la biodiversité, le site a été le support d'une démonstration technique de matériel présenté par l'ONF. Environ 30 gestionnaires d'espaces naturels de tous horizons (RNN, RNR, ENS, PNR, APNE ...) ont pu apprécier la qualité du travail réalisé par les robots télécommandés « Evergreen ».



VALORISER

Découverte libre :

Le site n'est pas aménagé pour accueillir le public en visite libre mais il peut être découvert depuis le GR 3 « La Vallée des rois » qui longe le pied du coteau.

Animations publiques :

La balade nature annuelle proposée par Damien Deflandre, à la découverte des Papillons et autres insectes du site, a dû être annulée pour cause d'indisponibilité physique de l'animateur.

En revanche, les Chantiers d'automne ont permis, lors de 4 journées (24 septembre, 19 octobre, 24 novembre et 10 décembre) de rassembler 33 personnes soucieuses de la préservation de leur patrimoine naturel.

Animation spécifique :

Une animation a été réalisée par le conservateur pour le CE de l'entreprise Pierre Fabre.

Information du public :

Pendant l'année 2016, un article a été proposé par Damien Deflandre pour les bulletins municipaux de Saint-Brisson-sur-Loire, publié en début d'année.

Communication et articles de presse :

De nombreux articles de presse annonçant les chantiers bénévoles de l'hiver ont été publiés. Ils n'ont malheureusement pas tous été récupérés. On notera la diffusion des Chantiers d'automne sur le site internet Telebotanica.

Marais de Mignerette, Mignerette

Conservateur : Alain Lafaye



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu d'action de connaissance et de suivi programmée cette année sur le site.



PROTÉGER

Le site bénéficie d'une veille foncière auprès de la SAFER du Loiret afin que le Cen Centre – Val de Loire soit prioritaire si des ventes de parcelles intéressantes sont enclenchées par les propriétaires.



GÉRER

Le site a fait l'objet d'un pâturage durant 7 mois sur 17,7 ha par les 11 blondes d'Aquitaine de M. Jamot. Suite aux travaux réalisés antérieurement, ce dernier a également fauché 5 ha de prairies humides pour 54 balles de foin.

Un chantier-école a été réalisé par 35 élèves de BTS GPN du LEGTA Chesnoy – Les Barres. Les élèves ont poursuivi la réouverture dans la saulaie sur 200 m². Suite aux réouvertures réalisées dans ce même cadre en 2015, les bovins ont pâturé la majeure partie des rejets de saules. La saulaie laisse maintenant place à 500 m² de végétation à *Cladium mariscus* et roselière. Ce chantier-école fut également l'occasion de tester la mise en place d'un seuil à fascine pour ralentir l'écoulement des eaux dans le marais.



VALORISER

Découverte libre :

Le Marais de Mignerette n'est pas accessible librement (clôtures) mais les promeneurs peuvent le longer à pied en empruntant les chemins communaux. Trois panneaux d'informations, réalisés par le Conservatoire et financés par le Syndicat du Fusain, sont également présents.

Animation publique :

Une animation grand public a été organisée. Elle a rassemblé 9 personnes.

Information du public :

La brochure de présentation du site est présente dans les lieux touristiques proches du site.

Communication et articles de presse :

Des élèves du Chesnoy-Les Barres ont joué les chefs de chantier, jeudi, aux marais de Mignerette



Alexandre Pierrard, du conservatoire d'espaces naturels, a dispensé des conseils aux responsables du chantier - Mouninou Nicole

Trente-trois jeunes en seconde année de BTS ont mis en pratique leurs cours afin de protéger ce site naturel.

Comment organiser et gérer un chantier ? Grâce à des travaux pratiques grandeur nature, les élèves du lycée d'enseignement général et technologique agricole (LEGTA) du Chesnoy-Les Barres mettent en œuvre la théorie apprise en cours.

Judi, trente-trois jeunes en seconde année de BTS « Gestion et protection de la nature » se sont retrouvés sur le site des marais de Mignerette.

Une expérience utile pour l'avenir des élèves.

L'opération visait à éviter l'écoulement rapide de l'eau sur le site, à ralentir le drainage pour que le marais bénéficie d'une humidité constante et à réduire la saulaie qui envahit le lieu et empêche la flore de se développer.

Équipés de tronçonneuses et de cisailles, certains ont coupé des saules pendant que d'autres ont établi, sur des écoulements, des micro-seuils, barrages en bois tressé destinés à ralentir les flux.

Un groupe d'élèves a conduit le chantier. Ils avaient, au préalable, visité l'endroit et pris contact avec Alexandre Pierrard, responsable du conservatoire d'espaces naturels de la région Centre-Val de Loire, qui gère ce milieu préservé de trente-trois hectares depuis 2008. Il leur avait remis un cahier des charges.

Après quoi, les lycéens ont organisé la journée (préparation des outils, répartition des tâches...). Sur le terrain, ils ont veillé au bon déroulement du travail et à l'efficacité du chantier, en se souciant de la sécurité. Cette gestion a fait l'objet d'une évaluation par les professeurs qui les encadraient, Caroline Sergent et Laurent Lequivard.

Alexandre Pierrard, également présent, a dispensé des conseils utiles. Beaucoup de calme et de concentration ont été nécessaires aux jeunes responsables de chantier qui ont « bien assuré », souligné-t-il. Et leurs camarades, à la manœuvre, ont dépensé beaucoup d'énergie.

Les jeunes qui sont intervenus se préparent à des métiers en rapport avec la protection de la nature : techniciens de gestion, animateurs ou gardes nature. Leur expérience du terrain leur sera précieuse pour comprendre la mise en œuvre d'un chantier tel que celui qu'ils ont eu à gérer à Mignerette.

Si, autrefois, les marais de Mignerette occupaient un vaste territoire, ils ont été, au fil des siècles, remplacés par les cultures intensives. L'homme a modifié le paysage en drainant les terres. Ce qui reste du marais a été sauvé en extrême. L'intérêt d'un tel milieu : la préservation d'une faune et d'une flore d'exception. En outre, il constitue un refuge d'hiver pour certaines espèces comme le hibou des marais.

Dans quelques mois, d'autres « partenaires » vont succéder aux lycéens pour l'entretien du marais : des vaches, blondes d'Aquitaine, qui pâturent sur le site d'avril à octobre. Elles aussi contribuent à la préservation de ce milieu naturel qui constitue un exemple de biodiversité.

Nicole Mouninou
montaris@centrefrance.com

Marais de Marsin, Montcresson,

Conservateur : Laurent Léquivard



CONNAÎTRE

Une démarche juridique engagée depuis 2011 par le Cen Centre – Val de Loire, pour des infractions relatives à la destruction d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire est en cours. Tant que cette démarche juridique liée à la protection de la nature, à des notions de bornage et de propriété foncière, ne sera pas réglée, aucune action issue du plan de gestion ne pourra être mise en œuvre sur le site. Cependant, l'année 2016 a vu le Conservatoire avoir gain de cause sur le second jugement en appel, concernant la destruction d'habitats d'intérêt communautaire et d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire.



PROTÉGER

Le site bénéficie d'une veille foncière auprès de la SAFER du Loiret afin que le Cen Centre – Val de Loire soit prioritaire si des ventes de parcelles intéressantes sont enclenchées par les propriétaires.



GÉRER

Aucune action de gestion n'a été menée en 2016 sur le site. Plusieurs visites ont eu lieu avec Laurent Léquivard et Christophe Dégé (riverain du marais) pour préparer la grosse phase de restauration du marais, programmée pour 2017.



VALORISER

Non sécurisé, le site n'est ni accessible en visite libre ni en visite accompagnée.

Entre les Levées, Saint-Père-sur-Loire

Conservateur : François FLEURY



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé cette année sur le site d'Entre-les-Levées.



PROTÉGER

Le site bénéficie d'une veille foncière auprès de la SAFER du Loiret afin que le Cen Centre – Val de Loire soit prioritaire si des ventes de parcelles intéressantes sont enclenchées par les propriétaires.



GÉRER

Un partenariat a été mis en place entre la Fédération Française de Randonnée, ADS 45 et le Conservatoire pour maintenir ouvert le chemin de grande randonnée longeant la Loire (GR3) et le site. Cet axe est utilisé par de nombreux randonneurs mais aussi par le troupeau de Thierry Ganem lors de la transhumance.

Un entretien des pelouses, sur 1,33 ha, a été réalisé par broyage avec exportation. C'est l'entreprise Cirade Environnement qui a réalisé le chantier.

Un volumineux chantier a été réalisé par la DDT Pôle Loire pour rouvrir l'annexe Hydraulique du site. C'est un chenal de 2000 ml qui a été dégagé et qui est maintenant fonctionnel. Un suivi assidu des travaux a été réalisé par l'antenne.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible en visite libre toute l'année via un sentier de découverte de 2,5 km et empruntant pour partie le GR3 longeant la Loire. Ce sentier est agrémenté de 4 panneaux d'informations. L'entretien du sentier sur 2 km a été réalisé par l'association Respire lors de 4 passages dans l'année.

Un éco-compteur est également en place sur le site, récemment dégradé par des géo-cacheurs lors de la recherche d'une géocache située à côté. La cache est aujourd'hui désactivée et l'éco-compteur enlevé.

Animation publique :

La balade nature annuelle organisée dans le cadre du printemps du Castor a été annulée faute de participant.

Animation scolaire et périscolaire :

En 2017, un projet scolaire est programmé avec l'école élémentaire de Saint Père sur Loire avec les classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2. Ils partiront à la découverte de la forêt alluviale et du castor.

Information du public :

Le parcours comprend 5 panneaux d'information dont un posé dans le camping et un panneau expliquant l'extraction du sable sur le site au niveau de la fosse restaurée.

Le site naturel préservé d'Entre-les-Levées figure aussi sur le site internet du Val de Loire, patrimoine mondial de l'UNESCO : http://www.visaloire.com/Organisez-vous/Visites/Decouverte-nature/detail_PCUCENCEN9990051

- le site internet de la Loire à Vélo : <http://www.cycling-loire.com/organise-stay/visiter-loire-velo/site-naturel-preserve-d-entre-les-levees-saint-pere-sur-loire>
- le site internet Gralon : <http://www.gralon.net/tourisme/a-visiter/info-site-naturel---entre-les-levees-a-st-pere-sur-loire-orleans-2667.htm>
- la page Wikipédia de la commune de Saint-Père-sur-Loire : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-P%C3%A8re-sur-Loire>

Friches des Parterres, Germigny-des-Prés

Conservatrices : Aurélie Grison et Aurélie Chézière



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé cette année sur le site des Friches des Parterres.



PROTÉGER

Pas d'actions de maîtrise foncière, même si le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45.

Cette année les actions de développement territorial ont consisté à assurer les bonnes relations entre l'éleveur et les usagers de la commune pour que la transhumance annuelle sur la levée de Loire se déroule sans accroc. À ce titre, les relations continues avec le Conseil départemental pour l'utilisation de la levée par le troupeau et la police municipale sont primordiales.



GÉRER

L'entretien du sentier de découverte, long de 2000 m a été réalisé par l'association Respire tout au long de l'année en 4 passages.

Dans le cadre du programme Pasto'Loire, le site a été pâturé par le troupeau de M. Ganem pendant 2 mois.

Comme de nombreux sites des bords de Loire, de nombreuses infractions (divagation de chiens, abandon de déchets, circulation de quads, cabanisation, dégradation des équipements ...) sont constatées au niveau des Bayards ainsi qu'à l'entrée du site.

Un broyage d'entretien des refus de pâturage sur 2 ha a été réalisé par Cirade Environnement.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible via le GR3 longeant la Loire et est équipé de panneaux « Site naturel préservé » et de totems de rappel à la réglementation.

Animation publique :

4 animations ont été programmées en 2016 :

- le samedi 30 avril à la découverte des oiseaux des bords de Loire, organisée par Aurélie Chézière et l'animateur de l'antenne. Cette animation a été annulée par manque de participant.
- Le dimanche 22 mai, dans le cadre de la Fête de la nature, Aurélie Grison a annulé son animation pour cause de météo défavorable.
- Le Samedi 25 juin, une animation en partenariat avec l'Office de tourisme de Germigny des Prés et dans le cadre de la journée internationale de l'ambrosie a également été annulée faute de participant.
- Le Dimanche 18 septembre, Aurélie Grison a emmené 13 personnes dans le cadre des journées européennes du patrimoine à la découverte de la biodiversité d'exception du site.

La rep du 19/05/2016

La biodiversité aux Friches des Parterres



Le thème : « Loire, biodiversité et nous ».

Dans le cadre de la fête de la nature, le conservatoire d'espaces naturels du Centre-Val de Loire organise une balade sur le site naturel préservé des Friches des Parterres, ce dimanche. Le lieu-dit est situé sur la commune de Germigny-des-Prés, entre Loire et levée, à proximité du hameau du Mesnil.

L'environnement ligérien

Durant les années 80, les friches ont été le lieu de tri et de stockage des sables exploités en Loire. Le site, aujourd'hui naturel, a été acquis par le conservatoire en 1995, dans le cadre du programme Loire nature.

D'importants travaux y ont été effectués afin de favoriser le retour de formations végétales caractéristiques de l'environnement ligérien et de la faune qui y est associée.

Le conservatoire propose une balade printanière ayant pour thème « Loire, biodiversité et nous ». L'occasion de découvrir la faune et la flore qui abritent ces paysages ligériens, hier façonnés par les hommes qui les ont exploités et aujourd'hui par ceux qui les préservent. Cette promenade sera animée par Aurélie Grison, conservatrice bénévole du site.

J'y vais. Balade nature « Loire, biodiversité et nous », dimanche 22 mai, organisée par le conservatoire d'espaces naturels du Centre-Val de Loire. Rendez-vous à 14h30 devant l'Oratoire carolingien. Prévoir des vêtements adaptés, des chaussures de marche, chapeau, jumelles et loupes. Gratuit. Renseignements et inscription au 02.38.59.97.13.

Bouteille, Méandre de Guilly, Guilly

Conservateur de Bouteille : Romain MATHE

Conservateur du Méandre de Guilly : André FOUCHARD



CONNAÎTRE

Le site a fait l'objet d'un suivi expérimental de la végétation, des odonates et des amphibiens dans le cadre du programme de suivi écologique du bassin de la Loire LigerO. Les zones humides et les pelouses sur sable sont concernées ainsi que plusieurs mares alluviales. Ce suivi écologique doit être renouvelé en 2017 puis tous les cinq ans. Il doit évaluer l'effet de la gestion du site sur la biodiversité ligérienne.



PROTÉGER

Le site bénéficie en plus des 116,61 ha de DPF, et de **20,4724 ha** acquis par le Conservatoire. Concernant les actions de veille foncière menées en 2016, les relations avec la SCI La Rauche, qui auparavant disposait d'un bail emphytéotique de 92,21ha avec le Conservatoire, sont maintenues et restent très bonnes. Les différentes entrevues menées montrent que les opportunités d'acheter les 92,21 ha sont réelles puisque les enfants des actuels propriétaires et dirigeants de la SCI ne sont pas attachés aux biens. Le locataire du droit de chasse sur ces terrains n'est pas acquéreur et souhaite également que le Conservatoire soit propriétaire des terrains dès que possible.

Enfin, le relationnel, avec l'éleveur présent sur le site, la DDT Pôles Loire, le locataire du droit de chasse, les propriétaires et le Conservatoire, a été continu et constructif durant toute la saison de pâturage.



GÉRER

Le site a été pâturé par les 300 brebis de Didier Crèche. Un Patou accompagne le troupeau.

Le nouveau parc de remisage est fonctionnel. Le troupeau y a pris ses quartiers et a débuté le débroussaillage des zones les plus encombrées.

En fin de saison, Cirade Environnement a réalisé un broyage de 7 ha des refus.



VALORISER

Découverte libre :

Jusqu'en mars 2014, le site était pourvu d'un sentier de découverte de 2 km avec un parking et deux panneaux d'information. Ce sentier passait en partie sur des parcelles privées que le Conservatoire préservait depuis 18 ans par l'intermédiaire d'un bail emphytéotique. Ce bail n'a pas été renouvelé.

De ce fait, la boucle dite de « l'Île aux Canes » au départ du parking de la Croix Tibi, qui longeait la Loire pour arriver dans le Grand rio et retournait au parking en passant par les sous-bois, le parc à moutons et la ballastière n'est aujourd'hui plus accessible.

Il est maintenant interdit de stationner sur l'ancien parking de la Croix Tibi (les panneaux d'information ont été enlevés) et d'emprunter la partie du sentier en sous-bois. Des panneaux provisoires ont été installés sur le site afin de diriger le public.

En attendant la mise en place du nouveau tracé, réfléchi dans le cadre du renouvellement du plan de gestion, le public est invité à stationner leur véhicule sur le parking du moulin de Bel-Air à Bouteille ou sur la place de l'église à Guilly, longer la Loire à pied par la levée, descendre sur les bords de Loire au niveau de la Croix Tibi, emprunter le chemin communal longeant la Loire, prendre le sentier aménagé le long du Grand rio, faire demi-tour au moment où le sentier tourne à gauche dans les sous-bois pour rebrousser chemin jusqu'au parking concerné.

Animations publiques :

3 animations ont été réalisées en 2016 sur le Méandre de Guilly. La première dans le cadre de l'opération Fréquence Grenouille a emmené 11 personnes à la découverte des amphibiens du site.

La seconde organisée dans le cadre de l'opération Naturellement dehors a permis de faire découvrir à 25 personnes les richesses « culinaires » de ce site naturel.

La dernière animation a rassemblé 11 personnes à l'observation des oiseaux des bords de Loire malgré une météo mitigée.

Information du public :

Le Méandre de Guilly figure sur :

- le site internet d'un photographe :
<http://www.yvesduval-photo.net/photos-pages-petit-format/loire-meandre-de-guilly-00010.html>
- le site internet Gralon :
<http://www.gralon.net/tourisme/a-visiter/info-site-naturel---le-meandre-de-guilly-orleans-2670.htm>
- le site internet Ma rando à vélo :
<http://www.marandoavelo.fr/les-offres/visite-du-patrimoine/patrimoine-naturel/le-meandre-de-guilly-guilly>

Communication et articles de presse :

Puissance 2d
13/06/2016

Rencontrez les oiseaux des bords de Loire, le 18 juin à Guilly (Loiret)

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire organise samedi 18 juin une balade nature sur le site naturel préservé des Méandres de Guilly (Loiret), en partenariat avec la ville de Guilly.



Cette balade sera l'occasion de découvrir les différents milieux naturels de deux sites préservés par le Conservatoire sur la commune de Guilly.

Des prairies humides de Bouteille aux boisements alluviaux ligériens du Méandre de Guilly en passant par les pelouses sèches sur sable, nous observerons toutes les richesses naturelles de ces deux sites et notamment les nombreuses espèces d'oiseaux peuplant ces sites.

En cette saison, vous apprendrez à reconnaître certaines espèces d'oiseaux comme les vanneaux, chevaliers, gravelots, sternes ou goélands... mais aussi les alouettes, les pouillots, les bruants ...

La nature est toute proche, venez la découvrir !

Balade nature sur les Méandres de Guilly « Les oiseaux des bords de Loire »
Avec le soutien du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, Antenne Eure-et-Loir/Loiret

Infos pratiques

Samedi 18 juin
« Les oiseaux des bords de Loire »
Rdv à 9heures
Lieu de rendez-vous communiqué lors de l'inscription GUILLY

4€/adulte, gratuit pour les adhérents du Cen Centre-Val de Loire et les enfants < 12 ans

Prévoir vêtements adaptés et jumelles

Renseignements et inscription au 02 38 59 97 13

Retrouvez toutes les animations proposées par le Conservatoire sur www.cen-centrevalde Loire.org

Les Mahyses, Saint-Benoit-sur-Loire

Conservateurs : René ROSOUX et Marie-France LARIGAUDERIE



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé cette année sur le site des Mahyses.



PROTÉGER

Plusieurs entrevues et visites avec la DDT (Pôle Loire et cellule chasse/forêt/ environnement) ont été menées en 2016. Les objectifs étaient de caler les modalités de battues administratives et définir le déroulement et le suivi des travaux prévus dans le programme d'entretien de la DDT.



GÉRER

Le troupeau de M. Ganem a pâturé pendant un mois sur l'île. Malgré le pâturage libre des animaux, les zones de pelouses n'ont pas souffert de surpâturage et la totalité du feuillage des rejets d'acacias a été consommé. Suite à la réouverture de la Robineraie insulaire, un débroussaillage complet de la zone a été réalisé par ADS 45 en fin d'année, bien après le départ des moutons, dans le but d'affaiblir les rejets. Grâce à ce travail conjoint, une réduction significative des rejets de Robinier est constatée.

Des travaux de renforcement du pied de levée, réalisés par la DDT Pôle Loire, ont affecté la raquette amont ainsi que la piste du site. René Rosoux a suivi et orienté les travaux pour minimiser le plus possible les répercussions sur le site. À la suite de ce chantier, divers aménagements visant à encadrer les flux circulatoires (piétons et engins motorisés) ont été réalisés en préfiguration des aménagements de valorisation avenir.



VALORISER

Découverte libre :

Le site des Mahyses est accessible par les francs-bords et la Loire à Vélo. L'île est strictement interdite au public.

Animation publique :

Une animation à la découverte des traces et indices d'animaux a rassemblé 7 personnes

Animations spécifique :

La Soirée Loire nature organisée sur le parking du vieux port le 11 juin 2016 reste un évènement incontournable des animations du Conservatoire. Ce sont 67 personnes qui ont découvert la richesse de la Loire sur les stands du Conservatoire et de leurs partenaires (LNE et ONCFS notamment).

Information du public :

En fin d'année 2016, un article a été proposé pour le bulletin municipal trimestriel de Saint-Benoit-sur-Loire.

Les Mahyses figurent aussi sur le site internet de l'Office de tourisme val d'Or et Forêt : <http://www.tourisme-loire-foret.com/l-ile-des-Mahis>

Communication et articles de presse :

LaRep
[Loiret](#) > [Giennois](#) > [Saint-Benoit-sur-Loire](#) 11/06/16 - 06h00

À la découverte de la biodiversité



Le conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire pilote la soirée au port de Saint-Benoit. - Photo d'archives

Événement phare des sorties en pleine nature et des balades crépusculaires à cette époque du calendrier, le conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire pilote la soirée Loire nature qui se déroule aujourd'hui, à partir de 14 h 30, à proximité du camping.

Balbusards, castors et sternes

Au programme, toute une palette d'activités proposant des balades le long des berges, à travers les milieux ligériens, et la découverte de la faune diurne et nocturne...

Le conservatoire invite donc les visiteurs à se rendre sur le vieux port de Saint-Benoit-sur-Loire pour célébrer la Loire, découvrir son histoire, sa richesse et sa biodiversité. Les cinq sens seront à l'honneur avec, pour le volet gustatif de cette rencontre festive, des apéritifs ligériens.

Au programme. De 14 h 30 à 19 heures, en attendant la nuit : divers stands à disposition du public pour éveiller sa curiosité ou étancher sa soif de connaissance. À la découverte du balbusard pêcheur avec Loiret nature environnement ; les mammifères de la Loire avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ; les trésors de la nature avec le conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire ; les poissons de Loire avec le Syndicat intercommunal du bassin de la Bonnée.

Plaine de Villaine, Ouzouer-sur-Loire

Conservatrice : *Françoise Lemaire*



CONNAÎTRE

Le site a fait l'objet d'un suivi expérimental de la végétation, des odonates et des amphibiens dans le cadre du programme de suivi écologique du bassin de la Loire : LIGERO.

Le suivi de la végétation concerne surtout les prairies humides de fauche et les mares prairiales.

Ce suivi écologique doit être renouvelé en 2017 puis tous les 5 ans.

10 plaques reptiles ont également été installées sur le site afin de mieux connaître la diversité herpétologique des prairies.



PROTÉGER

Le Conservatoire a acheté, en 1999, 16,59 ha de parcelles en pelouses et prairies et a conclu un bail emphytéotique de 18 ans avec un propriétaire privé pour une surface de 28 ha. Le bail emphytéotique était en cours de négociation afin d'être prolongé car il arrivait à échéance le 31 décembre 2016.

Une des grandes satisfactions dans l'animation territoriale de cette année fut l'accord du propriétaire des 28 ha pour une vente au profit du Conservatoire en 2017, au prix proposé par les Domaines lors de l'estimation des parcelles. Ainsi, le Conservatoire se voit acquérir des parcelles sur lesquelles il investit du temps et des crédits depuis 18 ans pour la préservation de la biodiversité.



GÉRER

L'entretien du sentier de découverte, long de 1500 m, a été réalisé par l'association ADS 45 tout au long de l'année en 4 passages.

Un chantier école a été réalisé par 35 élèves de BTS GPN du LEGTA Chesnoy – Les Barres. Ils ont entretenu les layons créés par les moutons pour faciliter la pénétration de ces derniers au cœur des ronciers. Le pâturage a été mené par le troupeau de M. Legrelle sur toute la surface du site.

Suite à la crue du début de printemps, le site a été submergé sur environ 80 % de sa surface. La submersion, d'une durée d'un mois, a étouffé les graminées prairiales et près de 5 ha de pelouse sont réapparues.

Un chantier bénévole a été programmé, mais annulé faute de participants.

A plusieurs reprises les clôtures de M. Legrelle ont été couchées par des passages d'engins motorisés sur le DPF.



VALORISER

Découverte libre :

Le site en tant que tel n'est pas accessible en visite libre, il peut être appréhendé via la levée.

Animation publique :

Deux balades nature ont amené 15 personnes à la découverte des reptiles et des amphibiens sur le site naturel.

Animation spécifique :

Une réunion de présentation du plan de gestion a été organisée le 13 octobre à Dampierre-en-Burly en même temps que la présentation du plan de gestion du site de Benne. Elle avait pour objet de présenter le diagnostic écologique et les opérations de gestion prévues sur une période de 10 ans. Ces opérations de gestion concernent essentiellement le maintien de l'activité agricole : pâturage et fauche des prairies. Cette réunion a malheureusement attiré peu de participants.

plaine de Villaine



Elle est organisée par le conservatoire d'espaces naturels et se concentre sur les reptiles. - Carré-Vasseur Gaule

[Recommander](#) [Partager](#) Inscription pour voir ce que vos amis recommandent.

Le conservatoire des espaces naturels Centre-Val de Loire organise, samedi, une balade nature sur le site naturel préservé de la plaine de Villaine. Elle a pour thématique « Reptiles, entre les écailles, beaucoup de charme ».

Animaux magiques, souvent accompagnés de nombreux préjugés, les reptiles restent mal-aimés dans nos campagnes. Pour se débarrasser de ces a priori, le conservatoire se propose de montrer la réalité sur toutes ces idées reçues avec cette animation sur le site de la plaine de Villaine, véritable sanctuaire de ces animaux protégés. Et qui sait, les participants garderont peut-être le souvenir d'un animal chaleureux, doux et bienveillant.

Pratique. Balade nature « Reptiles, entre les écailles, beaucoup de charme », samedi 26 mars, à 10 heures. Le lieu de rendez-vous est communiqué à l'inscription. Tarif : 4 € adulte, gratuit pour les adhérents du conservatoire du Centre-Val de Loire et les enfants âgés de moins de 12 ans. Prévoir des vêtements adaptés. Renseignements et inscription obligatoire avant le vendredi 25 mars à midi, au 02.38.59.97.13.

LOIRET > GIENNOIS > OUZOUEUR-SUR-LOIRE 07/04/16 - 06H00

À la découverte des amphibiens

[Envie d'en savoir plus ?](#)



Le conservatoire d'espaces naturels du Centre-Val de Loire organise une balade nature sur les amphibiens le samedi 9 avril. Inscription avant le vendredi 8 avril. - Carré-Vasseur Gaule

[Recommander](#) [Partager](#) Inscription pour voir ce que vos amis recommandent.

balade Samedi 9 avril, le conservatoire d'espaces naturels du Centre-Val de Loire organise une balade sur le site naturel préservé de la plaine de Villaine, à la découverte des amphibiens. Rendez-vous à 19 h 30. Le lieu sera communiqué à l'inscription....

Benne, Dampierre-en-Burly

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Le site a fait l'objet d'un suivi expérimental de la végétation, des odonates et des amphibiens dans le cadre du programme de suivi écologique du bassin de la Loire LigerO.

Le suivi écologique concerne surtout les mares prairiales (amphibiens, odonates et végétation), les pelouses sur sables ainsi que la forêt alluviale.

Ce suivi écologique doit être renouvelé en 2017 puis tous les 5 ans.



PROTÉGER

Pas d'action de maîtrise foncière, néanmoins, le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45.



GÉRER

Suite à l'arrêt du pâturage de Monsieur Le Grelle, des démarches ont été entreprises pour trouver un nouveau berger. Le projet proposé par un autre berger en cours d'installation sur une ferme adjacente au site n'était pas suffisamment abouti pour correspondre aux attentes du Conservatoire.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible via la servitude de marchepied de la DDT longeant la Loire.

Animation publique :

La balade nature annuelle a été annulée faute d'inscrit.

Animation spécifique :

L'animation scolaire organisée en partenariat avec le CNPE de Dampierre a été annulée faute d'école volontaire pour réaliser cette animation.

Information du public :

Le site naturel préservé de Benne figure sur le site internet du Comité Départemental de Tourisme du Loiret :

<http://www.tourismeloiret.com/fr/1133/18/0/PNACEN045FS0006A/sit/detail/0/site-naturel-preserve-de-benne#.VN3DKSxZ1oc>

Animation spécifique :

Une réunion de présentation du plan de gestion a été organisée le 13 octobre à Dampierre-en-Burly. Elle avait pour objet de présenter le diagnostic écologique et les opérations de gestion prévues sur une période de 10 ans. Cette réunion a rassemblé une dizaine de personnes.

Rives de Beaugency, Beaugency

Conservateurs : Franck DUVIGNEAU et Philippe BONIN



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu d'action de connaissance et de suivi de programmée cette année sur le site.

De nombreuses observations ont été faites par Franck Duvigneau pour actualiser et compléter les listes d'espèces sur le site, ce sont 40 sorties qui ont été réalisées par le Conservateur en 2016. Un accent particulier a été mis sur l'ornithofaune avec la mise en place d'un Indice Ponctuel d'Abondance, malheureusement abandonné suite aux crues.

Un inventaire des Lichens, réalisé par Franck Duvigneau, se poursuit lentement : photographie des espèces, prélèvements et géo-référencement.

La colonie de mouettes et de sternes est suivie comme chaque année par Loiret Nature Environnement. Cette année 12 à 16 couples de Sternes naines ainsi que 94 couples de Sternes pierregarin se sont reproduites. Une colonie de 300 couples de Mouettes mélanocéphales et autant de couples de Mouettes rieuses occupent le site. Les crues successives ont néanmoins fortement perturbé la

reproduction. Franck Duvigneau signale l'envol de 15 jeunes Sternes naines et 4 jeunes Sternes pierregarin.



PROTÉGER

Pas d'action de maîtrise foncière, néanmoins, le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45. .



GÉRER

L'année 2016 voit se concrétiser la mise en place d'un partenariat étroit entre le Groupement d'intérêt cynégétique Loire, l'APPMA Beaugency, la MFR de Chaingy et l'association Respire pour la réouverture du chenal des îles. Ce partenariat a été mené dans le cadre de l'animation Natura 2000 Loire 45 (étude d'incidence simplifiée, encadrement des travaux et budgétisation des actions). L'entretien des zones restaurées sera réalisé par le GIC Loire chaque année. Enfin, l'ouverture en 2017 du grand chenal un peu plus en amont est en préparation avec le même partenariat.

Le chantier « inter-chargés de gestion écologique » du Conservatoire a été réalisé en même temps que le chantier d'ouverture du chenal pour concourir aux mêmes objectifs.

Ces chantiers regroupés, avec un objectif particulièrement ambitieux, ont permis rouvrir manuellement et de rendre fonctionnelle l'annexe hydraulique.

Le site a bénéficié de la contractualisation d'une MAEC avec l'éleveur M. Naudin pour la pérennisation du pâturage d'une partie du site par ses génisses (cf Chapitre MAEC).



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible au public via un parcours de découverte de 4 km partant de la rive droite en amont du pont puis empruntant le pont et se poursuivant en rive gauche sur le site naturel. Il est agrémenté d'un panneau d'information, 4 tables d'interprétation, 2 chevalets, d'une plaquette de présentation du site et d'un livret de découverte de 20 pages (aujourd'hui en rupture de stock).

Animations publiques :

Les 9 balades nature guidées par Franck Duvigneau et Philippe Bonin, conservateurs bénévoles du site, organisées gratuitement en partenariat avec la Ville de Beaugency dans le cadre de de la Fête de la Nature, des Journées européennes du patrimoine, l'opération Chantier d'automne et le Jour de la nuit ont été suivies au total par 82 personnes.

Franck Duvigneau a également proposé les animations : « Balades du Conservateur », de novembre à mars qui devraient prochainement trouver le public.

Animations scolaires et périscolaires :

2 Animations ont été programmées par nos partenaires que sont Loiret Nature Environnement (51 élèves de Lailly-en-Val) et FNE Centre-Val de Loire (26 élèves en BTS Gemeau)
Le Conservatoire a également réalisé 2 animations scolaires pour l'école primaire Gallouédec (42 enfants) et l'école de Sainte Croix-Sainte Euverte (annulée à cause des conditions météorologiques).

Information du public :

La plaquette est toujours disponible auprès de la mairie ou des lieux touristiques de proximité. Un article a été publié sur une pleine page dans le bulletin municipal « Vivre à Beaugency ». Un autre article a été proposé fin 2016 pour une publication en début d'année 2017.

Les Rives de Beaugency figurent aussi sur :

- le site internet de la Ville de Beaugency :
<http://www.beaugency.fr/decouvrir-beaugency/la-ville/au-fil-du-paysage/>
- sur le blog du conservateur bénévole du site, Philippe Bonin :
<http://philippe.bonin.pagesperso-orange.fr/>
- dans le Petit Futé du Loiret :
<http://www.petitfute.com/v10883-beaugency-45190/c1173-visites-points-d-interet/c976-site-de-decouverte/c981-nature/661208-les-rives-de-beaugency.html>
- sur le site internet de la Loire à Vélo :
<http://www.loireavelo.fr/organiser-sejour-loire-velo/visiter-loire-velo/les-rives-de-beaugency-beaugency>
- sur Facebook :
<https://www.facebook.com/rivesdebeaugency>

Communication et articles de presse :



La rep du 17/05/2016

Partez à la découverte des habitants des îles

Dans le cadre de la Fête de la nature, le conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire organise une balade ornithologique. Les curieux partiront observer la colonie d'oiseaux installée sur les îles des Rives de Beaugency. Animation gratuite dans le cadre du partenariat avec la ville de Beaugency. Le départ est prévu à 14 heures. Le lieu du rendez-vous est communiqué lors de l'inscription, qui est obligatoire avant le vendredi 20 mai à midi. Il est conseillé de prévoir une tenue adaptée à la météo, de bonnes chaussures de marche, des jumelles, un chapeau et de l'eau. Renseignements au 02.38.59.97.13.

Les Varinnes, Saint-Martin-d'Abbat

Conservateur : Patrick MARIA



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé cette année sur le site des Varinnes.



PROTÉGER

L'année 2016 voit se concrétiser le don d'une parcelle de prairie humide sur le site par Mme Petit, complété par l'acquisition de six autres parcelles négociées en 2015 et restituées début 2016.



GÉRER

L'ensemble des parcelles ont été entretenues par une fauche tardive dans le cadre de partenariats « gagnants/gagnants » avec des agriculteurs locaux. Ces partenariats sont essentiels à la gestion écologique du site. Ces opérations se sont déroulées conformément aux attentes du Conservatoire (fauche tardive, centrifuge avec bandes de repli, exportation rapide des balles ...).

Enfin, dans le cadre de la continuité écologique liée au dossier de consultation des entreprises, le Conservatoire, le Syndicat de rivière de la Bonnée et la commune de St Martin d'Abbat ont convergé vers une même opération de connexion d'un bras de la Bonnée. Ainsi, un écoulement constant qui traversait le site en buse sous-terrainne a été remis en surface et reconnecté à la Loire.



VALORISER

Découverte libre :

Le site en tant que tel n'est pas accessible au public en visite libre mais peut être longé par le chemin communal de la Petite Croix reliant le bourg à la RD 60. Il est également doté d'une boîte aux lettres personnalisée : la BAL'Varinnes.

Animations publiques :

La balade nature annuelle organisée dans le cadre de la fête de la nature a été suivie par quatre personnes seulement, les conditions pluvieuses ayant entraîné l'annulation de nombreux participants.

Réunion publique :

Le 18 septembre, le plan de gestion a été présenté au public. Après présentation des richesses écologiques du site, les opérations de gestion ont été exposées. Elles reposent essentiellement sur la pratique de la fauche des prairies en partenariat avec les éleveurs. Une dizaine de participants ont assisté à la réunion.

Animations scolaires et périscolaires :

L'école élémentaire de Saint-Martin-d'Abbat a réalisé un projet scolaire à la découverte des amphibiens au cours du printemps 2016. 21 enfants de CM2 se sont émerveillés devant les grenouilles et autres tritons du site au cours des trois séances.

Information du public :

Fin 2016, un article a été proposé pour le Bulletin Municipal de la commune de Saint-Martin d'Abbat.

Les Varinnes figurent aussi sur le site internet de l'Office de tourisme de Châteauneuf-sur-Loire : <http://tourisme-chateauneufsurloire.fr/fr/saint-martin-d-abbat/171:site-les-prairies-des-varinnes>

L'Île à Gaston, Châtillon-sur-Loire

Conservatrice : Francine GAILLARD



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé cette année sur le site de l'île à Gaston.



PROTÉGER

Pas d'action de maîtrise foncière, néanmoins, le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45.



GÉRER

Pour ce site, le partenariat est dense et fructueux avec les élus de Châtillon-sur-Loire et les services techniques.

Ce partenariat permet d'obtenir, de la part des services municipaux, l'entretien du sentier nouvellement créé en 2014 qui permet de rejoindre Beaulieu-sur-Loire à Châtillon-sur-Loire à pied ou à vélo. En outre, l'enlèvement d'arbres couchés, l'entretien de la barrière et du panneau sont autant d'actions réalisées par le service technique communal.

La mise en place d'une convention de chasse est également bien intégrée dans le contexte local et bénéficie d'une large communication auprès des usagers du site.

L'association APAGEH, disposant un excellent savoir-faire dans la construction d'équipements en bois, a procédé au remplacement de la passerelle enjambant le ru de la Folie. Ce dernier, forçant de plus en plus, menaçait le précédent ouvrage qui a été démonté et évacué du site.

L'association ADS 45 a réalisé l'entretien de la mégaphorbiaie par broyage.

Le site a accueilli cette année les 1^{ères} rencontres de gestionnaires d'espaces naturels dans le cadre du pôle gestion de l'ORB (voir aussi le site des Grands Buissons). Ainsi, des démonstrations de faucardage mécanique et de robots broyeurs ont été menées.

A l'initiative de Francine Gaillard, un toilettage et l'actualisation des panneaux du sentier de découverte a été réalisé.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible au public via un sentier de découverte de 3 km doté de deux passerelles, de deux panneaux d'informations et d'une table de lecture paysagère.

Animations publiques :

La balade nature annuelle a été annulée faute de participant.

Francine Gaillard a animé la sortie officielle du 7 mai dans le cadre des journées de l'écotourisme organisées par la commune de Châtillon-sur-Loire.

Animations scolaires et périscolaires :

Le 23 mars, 30 étudiants en BTS gestion forestière venus du Nivot, dans le Finistère, ont découvert le site et sa forêt alluviale.

Information du public :

L'Île à Gaston figure sur le site internet de la Ville de Châtillon-sur-Loire : <http://www.chatillon-sur-loire.com/ile-ousson.php>

- sur le site internet de la Loire à Vélo : <http://www.loireavelo.fr/organiser-sejour-loire-velo/visiter-loire-velo/site-naturel-preserve-de-l-ile-a-gaston-chatillon-sur-loire>
- le site internet du Conseil général du Loiret « Balades à pied » : <http://www.rando-loiret.com/sentier-de-gaston/>
- le site internet de Terres de Loire : <http://www.terresdeloire.net/blog/lile-a-gaston-a-chatillon-sur-loire-45/>
- le site internet Balado : <http://balado.planet.fr/idee-balade/centre/loiret/ile-a-gaston/idb/5077>
- le site internet du Petit Futé du Loiret : <http://www.petitfute.com/v10931-chatillon-sur-loire-45360/c1173-visites-points-d-interet/c976-site-de-decouverte/c981-nature/465581-l-ile-a-gaston.html>

Communication et articles de presse :

La rep du 12/05/2016

La fête de l'écotourisme a remporté tous les suffrages



Quatre balades étaient proposées au public. - Nardone Lolita

Détente, nature et découverte étaient les maîtres mots de la journée de samedi, à l'occasion de la fête de l'écotourisme organisée à Châtillon-sur-Loire. Cet événement, initié par Station verte et organisé par l'office de tourisme, a démarré l'année passée. Face au succès rencontré, les organisateurs ont décidé de continuer l'aventure. Pari réussi !

Les quatre balades proposées au public ont fait des adeptes. Près de 40 personnes ont visité l'île à Gaston avec le conservatoire d'espaces naturels de la région Centre. Une cinquantaine d'autres promeneurs ont choisi de suivre les traces de Robert Louis Stevenson avec l'association du même nom et l'intervention de Guy Brucy, historien et membre de l'association Castellio.

Au bassin de Mantelot, les artisans venus exposer, ont, eux aussi, fait le plaisir de tous. Du cuir en passant par le mohair, le bois revisité, les stands de l'office de tourisme et les mangeoires à oiseaux, les promeneurs avaient de quoi satisfaire leur curiosité. Sans oublier le temps idéal pour flâner et se désaltérer au cœur de la nature. Pour cette seconde édition, le comité des fêtes s'était associé à l'office de tourisme et proposait un repas autour d'un méchoui, le soir. Surprise supplémentaire : le groupe Brin de Zinc trio de Gien a animé la soirée en musique.

Les Îles de Bonny, Bonny-sur-Loire

Conservateur : poste à pourvoir depuis mi-2016



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé cette année sur le site des Îles de Bonny.



PROTÉGER

Pas d'action de maîtrise foncière, néanmoins, le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45.



GÉRER

L'entretien du sentier de découverte, long de 2000 m, a été réalisé par l'association ADS 45 tout au long de l'année en 4 passages. Le site a accueilli le troupeau de Nicolas Daligaux pour y effectuer l'entretien par pâturage. Le pâturage a été troublé par de multiples dérangements d'engins motorisés et des dégradations des équipements pastoraux.

Une rencontre avec Cédric Chapelier, éleveur ovin, en cours d'installation à Beaulieu a été réalisée pour cadrer son arrivée sur le site.

Une autre rencontre a eu lieu avec la Fédération des chasseurs du Loiret et le GIC en prémices du chantier de réouverture d'annexe hydraulique programmée dans les années à venir.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible via un sentier de découverte de 4,5 km doté de 3 panneaux d'informations, de 2 tables de lecture paysagère et d'un livret de découverte.

Animations publiques :

La balade nature organisée par Thierry Couvreur, conservateur bénévole ayant démissionné depuis, a conduit 7 personnes à la découverte des richesses naturelles des bords de Loire.

Une animation en partenariat avec la Maison de Pays de Bonny-Sur-Loire a également été annulée faute de participants et en raison de mauvaises conditions climatiques.

Animations scolaires et périscolaires :

Une animation scolaire avec l'école André Juster (Luisant, 28) a conduit les 23 élèves à la découverte du Castor et de la Loire.

Information du public :

Le livret de découverte du site est aujourd'hui en rupture de stock.

Rives de Saint-Firmin, Saint-Firmin-sur-Loire

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé cette année sur les Rives de St-Firmin.



PROTÉGER

Pas d'actions de maîtrise foncière, néanmoins, le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45.



GÉRER

Le site a accueilli le troupeau de Nicolas Daligaux pour y effectuer l'entretien par pâturage.

Suite à l'arrêt de l'activité de Nicolas Daligaux, une rencontre avec Thierry Ganem (futur éleveur sur le site), a été réalisée pour s'assurer du bon respect du cahier des charges.



VALORISER

Réunion publique :

Une réunion publique de présentation du plan de gestion s'est déroulée le 30 novembre à St-Firmin-sur-Loire. Après une présentation du diagnostic écologique, les opérations de gestion, axées principalement sur la pratique du pâturage ont été exposées. Cette réunion a rassemblé quelques participants.

Plaine de l'Ormette, Saint-Gondon

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu de suivi écologique réalisé cette année sur la Plaine de l'Ormette.



PROTÉGER

Le site est entièrement sous convention avec la DDT. Néanmoins, une prospection foncière assidue a été menée cette année avec la SAFER pour tenter d'acquérir des parcelles privées en saulaie arbustive mûre avec une héronnière importante.

Ces parcelles de bord de Loire, juxtaposées au site, ne nécessiteraient pas d'opérations de gestion puisqu'elles seraient en libre évolution et elles renforceraient la cohérence écologique du site. LA SAFER est donc en discussion avec les propriétaires pour savoir si des opportunités de vente ou de bail sont envisageables.

Un échange sur les projets de gestion et sur l'ancrage territorial a pu être développé. Enfin, ce site a aussi bénéficié d'échanges avec la DDT pôle Loire pour affiner les modalités de réalisation des travaux d'entretien.



GÉRER

Le site a fait l'objet d'un pâturage pendant 2 mois. L'opération a été perturbée par des passages répétés de motos et de quads.



VALORISER

Réunion publique :

Une réunion publique de présentation du plan de gestion s'est déroulée le 8 décembre à St-Gondon. Pas moins d'une trentaine de personnes, parmi lesquels l'éleveur Thierry Ganem, ont assisté à la restitution des travaux du Conservatoire. Le diagnostic écologique a permis de mettre en valeur les richesses écologiques du site et de présenter plus particulièrement les pelouses à Corynéphore, habitat d'intérêt européen et typique des sables mobiles. Le site de l'Ormette possède les plus importantes pelouses à Corynéphore de la Loire moyenne. Les opérations de gestion ont ensuite été exposées. Elles sont axées principalement sur la pratique du pâturage et l'entretien des pelouses par les services de l'Etat (DDT « pôle Loire »). La restauration de quelques pelouses est d'ailleurs programmée afin de consolider la pérennité de ces habitats pionniers.

Pelouse des Lorrains, Montbouy

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

En 2016 une notice de gestion a été réalisée sur le site. Un diagnostic écologique a été réalisé afin de proposer des mesures de gestion pour préserver les richesses écologiques du coteau.

La Pelouse des Lorrains est située sur un coteau calcaire exposé plein sud qui héberge une faune et une flore typiques de ces habitats. L'abandon des pratiques agricoles traditionnelles depuis une quarantaine d'années a favorisé une colonisation naturelle des pelouses par les buissons et les boisements. Aujourd'hui, quelques lambeaux de pelouses à brome subsistent et concentrent la plupart des espèces patrimoniales.

Ce sont près de 104 végétales qui ont été recensées dont cinq espèces patrimoniales comme la Phalangère rameuse pour laquelle la station est unique dans le Gâtinais. D'autres espèces protégées sont également caractéristiques des pelouses calcaires comme l'Anémone pulsatille, la Cardoncelle bleue et l'Ail à tête ronde.

La diversité végétale favorise également la faune et plus particulièrement les insectes dont les larves dépendent d'espèces végétales bien particulières. C'est le cas de la Zygène de la petite Coronille dont la chenille dépend uniquement de la petite Coronille.

Ce papillon, rare dans le Loiret et vulnérable au niveau régional, est observé en fin d'été sur le site. Ses populations sont relictuelles et nécessitent également la préservation de la plante hôte de la chenille.

Laurent Léquivard, conservateur bénévole du Marais de Marsin, a également réalisé le suivi printanier de la floraison de la Pulsatille et de la Cardoncelle.



PROTÉGER

Pas d'action de maîtrise foncière, néanmoins, le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45.



GÉRER

Un chantier école a été réalisé avec les BTS GPN du LEGTA des Barres pour entretenir les zones réouvertes les années précédentes et restaurer de nouveaux secteurs. L'impact de cette gestion fait également l'objet d'un suivi par Laurent Léquivard.



VALORISER

Découverte libre :

Le site n'est pas accessible en visite libre en raison à la forte pente de la pelouse.

Animations publiques :

La balade nature organisée à la découverte du site a été annulée faute de participants.

La Plage de Beauget et les Rives d'Ousson, Briare et Ousson-sur-Loire

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Dans le cadre de la réalisation du plan de gestion de ces sites, un diagnostic écologique a été réalisé en 2016.

Ce diagnostic a mis en évidence la présence de **22 habitats** dont 10 sont d'intérêt européen. Ces habitats patrimoniaux couvrent près de 63% de la surface totale du site, notamment les forêts alluviales.

Parmi les 331 espèces végétales recensées, cinq sont patrimoniales. Certaines sont typiques des pelouses sableuses relictuelles comme le Rorippe des Pyrénées, espèce vulnérable au niveau régional.

Au niveau faunistique, 224 espèces ont été recensées dont 15 sont patrimoniales. Le Brochet, espèce vulnérable au niveau régional, se reproduit dans les annexes fluviales alors que l'érosion des rives sableuses, provoquées par les crues, forment de petites falaises propices à l'installation d'une colonie reproductrice du Guêpier d'Europe.

Actions transversales ou hors site

Natura 2000 sur la Loire dans le Loiret



La mission concerne la mise en œuvre des Documents d'objectifs des sites Natura 2000 (N2000) de la vallée de la Loire sur le département du Loiret.

Sites	Nature du site	Surface totale
Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire (FR2400528)	ZSC	7186 ha
Vallées de la Loire du Loiret (FR2410017)	ZPS	7530 ha

Les sites de la vallée de la Loire du Loiret traversent l'intégralité du département d'est en ouest sur environ 150 km et une bande de 500 m de large en moyenne. Leurs surfaces sont supérieures à 7 500 ha (La ZSC et la ZPS sont en grande partie superposées). Le Conservatoire est animateur de ces sites depuis 2006.

Le Conservatoire a participé à plusieurs réunions avec les services de l'Etat (DREAL, DDT) comme la réunion régionale des animateurs N2000 avec la DREAL. L'animation N2000 a en 2015, été ponctuée de plusieurs réunions de préparation et d'animation du PAEC avec les services de l'Etat concernés par la mise en œuvre de la nouvelle PAC. De plus, plusieurs réunions de présentation se sont déroulées avec les Pays ligériens pour étudier la création des fenêtres paysagères. À ce titre, le Cen a apporté son expertise et a posé les bases d'une réflexion sur les outils financiers mobilisables pour financer des actions relatives à la gestion des espaces et des espèces sur la Loire.

Le Conservatoire a mené des entretiens téléphoniques avec la communauté de communes du Giennois pour Pasto'Loire et N2000 sur les communes concernées afin de connaître, dans le cadre de leurs compétences environnement et aménagement du territoire, les moyens financiers mobilisables pour engager des travaux d'entretien sur les parcelles communales en bord de Loire.

Le Conservatoire a participé à des entretiens téléphoniques relatives à la Trame verte et bleue (TVB) avec le Pays du Giennois sur l'axe ligérien, pour intégration N2000 et Pasto'Loire comme moyens d'action si des actions de travaux étaient prévus à l'issue de la réflexion sur la TVB. Des points téléphoniques réguliers et visuels, notamment lors des contrôles sur site à la réception des travaux des contrats engagés, ont lieu avec la Direction Départementale des Territoires (DDT) du Loiret.

Le Conservatoire pilote l'élaboration du PAEC Vallée de la Loire (rédaction du PAEC, élaboration des notices, réalisation de diagnostic des éleveurs présents dans le périmètre, etc) depuis fin 2014.

Le Conservatoire a réalisé à la demande de la DDT Pôle Loire 45, la saisie des formulaires simplifiés d'étude d'incidence pour les communes de Dry, Saint Benoit/Loire, des éleveurs Pasto'Loire dans le cadre de leur déclaration MAEC sur le DPF et de la Ville d'Orléans pour une manifestation. Divers plans ou programmes d'aménagement du territoire ou de valorisation conduisent les initiateurs de projets à prendre en considération les enjeux des sites Natura 2000.

Dans ce contexte, une information à destination des initiateurs de projets a été mise en place. Une grande partie de l'animation a été investie sur l'élaboration du PAEC en relation avec les animateurs « vallée de la Loire 37,41, 18/58 », les chambres d'agriculture et les services de l'Etat concernés.

Un des gros volets de l'animation N2000 intègre la participation aux réunions des instances délibérantes des collectivités locales (communes, communautés de communes, syndicats de rivières). Aussi, plusieurs réunions de travail se sont déroulées avec les élus des communes de Tavers, Orléans, Dry et Saint Benoit/Loire pour avancer sur thème des fenêtres paysagères. Le Cen a apporté son expertise et des informations sur N2000, les actions relatives à l'entretien par pâturage et les outils réglementaires inhérents à la Loire dans le Loiret. Le Conservatoire a également réalisé à la demande de la DDT des formulaires d'études d'incidence simplifiée pour ces communes.

Des formulaires ont également été rédigés pour la mobilisation d'AOT et de MAEC sur le DPF par les éleveurs intégrés dans la démarche Pasto'Loire. Le Conservatoire a rencontré le Pays Giennois pour présenter la démarche N2000 et Pasto'Loire et étudier les convergences avec le contrat de solidarité territorial et le programme ID en Campagne. Le Cen a participé à l'étude sur la TVB avec le Pays Giennois pour intégration N2000 et Pasto'Loire comme moyens d'action si des actions de travaux étaient prévus à l'issue de la réflexion sur la TVB.

En 2016, deux comités de pilotage ont été proposés à l'ensemble des élus des communes ligériennes incluses dans les périmètres N2000. L'objectif avoué était d'emmener les élus des communes ligériennes sur le terrain pour échanger sur la politique N2000 et sur les moyens de préserver les espèces d'intérêt communautaire, à l'aide du pâturage notamment. En effet, l'intégration locale des éleveurs Pasto'Loire est une bonne entrée pour vulgariser les enjeux biologiques présents sur la Loire et la restauration de milieux soit mécaniquement soit par un pâturage adapté. Ces comités de pilotage ont aussi été l'opportunité pour le Conservatoire de proposer de rencontrer, à d'autres occasions, les collectivités désireuses d'obtenir des diagnostics de leurs milieux remarquables, comme les mares ou les pelouses ligériennes. Enfin, la couverture média fut bonne avec la parution d'articles de presse dans le Journal de Gien et la République du Centre.

[Loiret > Giennois > Ouzouer-sur-Loire](#) 05/07/16 - 06h00

Natura 2000 fait le bilan de ses actions



Les membres du comité de pilotage Natura 2000 ont réuni les acteurs locaux pour faire un bilan de leurs actions. - Carré-Vasseur Gaëlle

Deux réunions sur des sites naturels emblématiques – le méandre de Guilly et la plaine de Villaine à Ouzouer-sur-Loire – ont été organisées par les membres des comités de pilotage des sites Natura 2000 pour rendre compte de ses actions.

Natura 2000, c'est un programme européen qui vise à préserver les habitats d'espèces et les milieux naturels reconnus comme faisant partie de notre patrimoine commun.

À Guilly et Ouzouer

Il émane de deux directives : la directive Oiseaux de 1979 (protection des oiseaux et de leurs habitats) et la directive Habitat faune et flore de 1992 (sauvegarde d'habitats remarquables et autres espèces que les oiseaux).

Il a pour objectif de favoriser le maintien de la biodiversité en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales, en contribuant à un développement durable et, si nécessaire, encourager des activités humaines pour conserver cette biodiversité.

Voilà ce que s'est attaché à démontrer Stéphane Hippolyte, chef d'antenne du conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, animateur de ce contrat, vendredi après-midi plaine de la Villaine, au cours d'un débriefing en présence d'élus et de représentants de l'État et autres. Les participants dont Philippe Lefebvre, directeur départemental des territoires, ont observé les actions qui se concrétisent et comment ont été utilisés les fonds publics.

Ainsi, le soutien de la politique européenne Natura 2000 et l'opération Pasto'Loire ont permis une restauration des milieux naturels et le développement d'un pastoralisme respectueux des habitats et des espèces.

Les sites Natura 2000-vallée de la Loire, dans le Loiret, s'étendent sur 150 kilomètres répartis sur cinquante communes pour une surface de 14.800 hectares.

Gaëlle Carré-Vasseur

Invitation
presse

Comités de pilotage Natura 2000 : les élus sur le terrain

Les membres des comités de pilotage des sites Natura 2000 de la Loire dans le Loiret se rassembleront à Guilly, le mardi 28 juin, et à Ouzouer-sur-Loire, le vendredi 1^{er} juillet, pour deux réunions proposées sur des sites naturels. Elles permettront aux participants de voir sur le terrain les actions réalisées dans le cadre de contrats Natura 2000.

La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL Centre-Val de Loire) et Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, dans le cadre de sa mission d'animateur du site Natura 2000, et ont souhaité rassembler les élus en bords de Loire, territoire emblématique, partie intégrante de notre patrimoine commun, à la fois paysager, naturel et culturel.

Ils proposent ainsi d'aller à la rencontre de professionnels engagés sur les sites et d'appréhender deux actions mises en œuvre d'une part sur le Méandre de Guilly, le 28 juin à 14h30, et d'autre part sur la Plaine de Villaine à Ouzouer-sur-Loire, le vendredi 1^{er} juillet à 14h30. Sur ces sites, en majorité propriété de l'État et gérés par le Conservatoire d'espaces naturels, le soutien de la politique européenne Natura 2000 et l'opération Pasto'Loire ont permis la restauration de milieux naturels et le développement d'un pastoralisme respectueux et garant de la pérennité des habitats et des espèces. Ainsi, ces actions permettent d'associer la préservation de la biodiversité à des activités économiques, synonymes d'attractivité.

Les échanges sur le terrain et la rencontre avec l'éleveur permettront aux élus d'échanger sur la mise en place de Natura 2000 sur le territoire ainsi que sur son intérêt, son intégration, sa contribution à créer les conditions d'un développement local harmonieux.

Natura 2000 dans les méandres

Le Journal de Gien 7 Jul 2016



Le parking naturel de la Croix Tibi abrite la réunion.

Une réunion particulière s'est tenue mardi 28 juin, au lieu dit « Croix Tibi », à l'initiative du conservatoire d'espaces naturels CentreVal de Loire, dans le cadre des sites Natura 2000. Il s'agit là d'un programme européen qui vise à préserver les habitats d'espèces et les milieux naturels reconnus comme « faisant partie de notre patrimoine commun ». Les sites Natura 2000 Vallée de la Loire s'étendent sur 150 km, répartis sur

50 communes pour une surface de 14.800 hectares. La réunion avait pour objectif de faire se rencontrer les professionnels engagés dans les actions mises en oeuvre, la restauration des milieux naturels et le développement du pastoralisme. Des discussions entre éleveurs et les élus de tout le secteur devaient permettre aux membres de Comités de Pilotage d'échanger des informations, des idées, des analyses.

Cette réunion a réuni cinq élus des deux rives de la Loire, un éleveur, deux gendarmes armés de la nature et quinze membres et assimilés de l'administration Natura 2000. Le débat n'aura connu qu'une seule question : « Quelle est la position du Conservatoire d'Espaces naturels Centre Val de Loire sur le projet du nouveau pont entre Jargeau et Chécy ? » La réponse formulée par les deux intervenants a consisté à dire que le Conservatoire d'Espace Naturels, qui est en charge rappelle de surveiller et de protéger les rives de Loire, n'a pas de point de vue sur la question... étonnant, non ?

Write a comment...

Affichage... Partager Commentaires... Signaler Plus



Pour



Centre



Des réunions avec les services de l'État (DREAL, DDT)

Dans un souhait de coordination des actions prévues sur la Loire, le Conservatoire a été sollicité pour participer à la réunion régionale des animateurs N2000 avec la DREAL. En outre, il a également proposé son expertise et ses avis techniques lors des réunions suivantes :

- réunions de préparation et d'animation du PAEC avec les services de l'Etat concernés par la mise en œuvre de la nouvelle PAC via le PAEC.
- Réunions DDT pour la planification des travaux de la DDT pôle Loire.
- Réunions DDT service environnement et Pôle Loire pour la planification actions menées avec le GIC Loire et la FDPMA 45.
- Réunions DDT Pôle Loire sur les sites pour visite avant travaux.
- Réunions DDT service environnement et Pôle Loire pour échange sur les études d'incidence simplifiée.

Une mise en œuvre de la concertation sur les sites

Un travail a été mené pour identifier toutes les frayères à brochets qui mériteraient d'être entretenues. Ce document est joint au présent rapport et synthétise la localisation des frayères à enjeux pour le brochet (sur liste rouge et classé VU en région Centre Val de Loire) sur l'ensemble de la Loire dans le Loiret.

Des diagnostics écologiques réalisés en amont des travaux



Des diagnostics écologiques ont systématiquement été réalisés sur les 4 zones de travaux qui seront ensuite financés par le GIC Loire et encadrés par le Cen Centre Val de Loire. Les quatre ensembles de travaux de restauration ont eu lieu sur les Rives de Beaugency, sur le site « les pâtures » à cheval sur les communes de Chécy et de Saint Denis en Val, sur l'Île aux oiseaux à Sandillon et sur les Îles de Bonny, à Bonny sur Loire. Pour ce dernier, un cofinancement du montant des travaux est actuellement en cours de recherche pour réalisation de nouveaux chantiers en 2017.

Le projet agro-environnemental et climatique

Le Cen Centre Val de Loire pilote l'élaboration du PAEC Vallée de la Loire (Rédaction du PAEC, élaboration des notices, réalisation de diagnostics pour les éleveurs présents dans le périmètre, etc). Conformément à son plan d'action quinquennal (PAQ) 2013–2017, l'action mise en œuvre par le Cen dans le cadre de ses objectifs de préservation du patrimoine naturel se décline selon trois axes structurants visant à assurer une protection durable et pérenne du patrimoine naturel. Cette mission rentre dans le cadre de l'axe 2 du PAQ du Conservatoire « Animer les territoires et accompagner les politiques publiques » et vise à soutenir la mise en place de mesures agro-environnementales (MAEC) en vue de concilier la préservation de la biodiversité, la qualité de l'eau avec le maintien d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement.

La mise en œuvre du PAEC est co-animée avec les Chambres départementales d'agriculture du Loiret, du Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire. Il vise la restauration et le maintien des milieux ouverts en favorisant des pratiques de pâturage et de gestion par fauche tardive ce qui permettra de lutter contre les effets de fermeture des milieux connus actuellement avec la végétalisation du lit mineur.

Les comités techniques se sont réunis plusieurs fois en 2016 (26/02/2016, 27/04/2016, 17/06/2016, 21/11/2016). A cela, il faut rajouter le suivi et l'évaluation pour assurer un bon fonctionnement du projet, la pertinence, la performance, la vérification des engagements, les ajustements des besoins financiers, des échanges techniques entre animateurs/département, des notices à compléter, etc...

Les MAEC dans le Loiret – bilan 2016

Suite à la première campagne 2015, le nombre des mesures agro-environnementales ouvertes a été revu à la baisse. En revanche, pour faire face au besoin de renforcer l'efficacité de l'action écologique des mesures, une augmentation à 5% (au lieu de 3%), de la part de mis en défens des mesures de fauche a été concrétisée.

L'année 2016 a encore été prolifique dans le Loiret avec 1160 ha de MAEC engagées.

		nb de contrats surface en ha	
MAEC Système	SPE2	2	350
	SPE6	2	352
	SHP1	3	259
MAEC Localisée	HE01	2	15
	HE12	1	8
	HE15	3	35
	HE08	4	141
TOTAL		17	1160

On retiendra notamment l'importance des diagnostics écologiques menés par le Conservatoire pour qualifier l'intérêt biologique des parcelles à engager ou non. Ces diagnostics sont complétés par la localisation systématique avec l'agriculteur des zones de mise en défens et combinés par l'explication des mesures et des engagements pour chaque éleveur demandeur.

Encadrement technique des travaux pour les contrats Natura 2000 (et des travaux d'entretien du DPF pour les sites Loire)

Pour rappel, la nouvelle équipe d'élus du GIC Loire 45 a souhaité mettre en œuvre des opérations de restauration sur trois lots de chasse. Le Conservatoire, dans le cadre de sa mission N2000 a réalisé une mission de conseil, d'expertise et d'assistance maîtrise d'ouvrage sur les quatre actions de restauration (Sandillon, Bonny/Loire, Beaugency et Saint Denis en Val). LE GIC a financé lui même les opérations actées et encadrées par le Cen Centre - Val de Loire.

Hormis les travaux prévus sur Bonny-sur-Loire qui pour l'instant sont en attente, les autres travaux ont été co-encadrés par le GIC Loire et le Conservatoire. De plus, l'ensemble des prescriptions permettant

au GIC de bénéficier d'une « AOT travaux » par la DDT, ont été notifiées dans les études d'incidences rédigées par le Conservatoire.

Le Conservatoire a également développé un partenariat avec la FDPPMA 45 et certaines APPMA ligériennes pour des opérations de restauration et d'entretien de frayères à brochets. La FDPPMA avait réalisé un inventaire des frayères productives. Ces structures souhaitaient disposer de conseil, d'expertise et d'encadrement sur la prescription des travaux et leur encadrement sur l'axe Loire. Le financement des opérations mécaniques sera assuré par les APPMA et la FDPPMA 45.

Veille sur les projets susceptibles d'avoir une incidence sur le site : sollicitation des services de l'Etat et des porteurs de projets.

Le Conservatoire a réalisé à la demande de la DDT Pôle Loire, l'avis technique pour les études d'incidences des manifestations suivantes :

- Spectacle pyrotechnique le 21 août à Beaugency.
- Ultra-Tamalou Raid le 15 septembre à Jargeau.
- Spectacle pyrotechnique le 13 juillet 2016 à St Jean de Braye.
- Spectacle pyrotechnique le 5/08/16 à Jargeau.
- Raid multisports le 10 septembre 2016 à St Jean de Braye.
- Spectacle pyrotechnique île de Loire le 27 août à Combleux.
- 34ème Semi-marathon le 4 septembre entre Gien et Briare.
- Mise en place d'une navette fluviale trans-Loire par l'agglomération d'Orléans pendant l'été (14/07 au 04/09).
- Pour les travaux de dévégétalisation en bord de Loire par la Commune de Châteauneuf/Loire.
- Trail - No limit Race à Orléans.
- Marché des producteurs, comité des fêtes le 26/27 juin à Saint Benoit/Loire –

Par ailleurs, la plaquette de présentation des évaluations des incidences a été retravaillée, actualisée et validée par la DREAL et la DDT 45, pour le site N2000 Loire 45.



Carte d'identité des sites Natura 2000

Sites Natura 2000 : « Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire » et « Vallée de la Loire du Loiret »

Superficie : 7 120 ha.

Au vu de sa haute valeur écologique, ce secteur a été intégré au réseau Natura 2000, via une double désignation, au titre des directives européennes « Habitat » et « Oiseaux » : ZPS Vallée de la Loire du Loiret : FR2410017 et ZSC Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire : FR2400528

Communes : Arrabloy, Baule, Badugency, Beaulieu-sur-Loire, Bonny-sur-Loire, Bou, Briare, Chaingy, Chapelle-Saint-Mesmin, Châteauneuf-sur-Loire, Châtillon-sur-Loire, Chécy, Combleux, Dampierre-en-Burly, Darvov, Dry, Germigny-des-Prés, Gien, Guilly, Jargeau, Lailly-en-Val, Lion-en-Sullias, Mardé, Mareau-aux-Prés, Meung-sur-Loire, Navoy, Orléans, Ousson-sur-Loire, Ouvrouer-les-Champs, Ouzouer-sur-Loire, Poilly-lez-Gien, Saint-Aignan-le-Jaillard, Saint-Ay, Saint-Benoît-sur-Loire, Saint-Brissson-sur-Loire, Saint-Denis-de-l'Hôtel, Saint-Denis-en-Val, Saint-Firmin-sur-Loire, Saint-Gondon, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, Saint-Jean-de-Braye, Saint-Jean-de-la-Ruelle, Saint-Jean-le-Blanc, Saint-Martin-d'Abbat, Saint-Martin-sur-Ocre, Saint-Père-sur-Loire, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Sandillon, Sigloy, Sully-sur-Loire, Tavers.

Les directives européennes « Oiseaux » et « Habitats, Faune, Flore » adoptées en 1979 et 1992, sont à l'origine du réseau Natura 2000, qui concourt à la préservation de la biodiversité à l'échelle européenne.

Les sites du réseau Natura 2000 font l'objet de mesures destinées à conserver ou à restaurer les habitats et les espèces remarquables et menacés qui ont justifié leur désignation.

L'objectif est de permettre un développement durable des territoires en prenant en compte les enjeux socio-économiques et culturels. La gestion est fondée sur la concertation (un comité de pilotage), la contractualisation (des contrats et des chartes) et la prévention (évaluation des incidences).

Qu'est ce que l'évaluation des incidences ?

L'existence des sites Natura 2000 n'empêche pas la mise en œuvre des projets à conditions que les incidences sur les sites soit minimales et maîtrisées. L'évaluation d'incidence (art. L414-4 Code de l'environnement) permet de vérifier que les projets ne portent pas atteinte aux habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur un site et éventuellement de redéfinir les projets de manière à éviter de telles atteintes.

- Maîtrise d'ouvrage : DREAL Centre.
- Président du comité de pilotage : Etat.
- Animateur : Cen Centre-Val de Loire.

Penser à demander à ma Direction départementale des territoires (DDT) le formulaire simplifié d'évaluation d'incidence pour mes projets et manifestations en site Natura 2000

Pour en savoir plus
 Direction Départementale des Territoires du Loiret (DDT 45) - Service Eau Environnement Forêt : 02 38 52 48 74
 Cen Centre-Val de Loire (Antenne 28/45) : 02 38 59 97 13
 DREAL Centre-Val de Loire
 www.centre.developpement-durable.gouv.fr
 > rubrique Biodiversité > réseau Natura 2000 > Evaluation des incidences

Crédits photos : CEN Centre-Val de Loire, P. Collin, I. Grammond, D. Grapo, P. Harpout, A. Horellou / A. Berger, M. Fojard

Connaissance et participation à la mise en œuvre des différentes politiques publiques

Divers plans ou programmes d'aménagement du territoire ou de valorisation peuvent conduire les initiateurs de projets ligériens à prendre en considération les enjeux des sites Natura 2000. Dans ce contexte, une information à destination des initiateurs de projets a été mise en place. Même si, contrairement aux années précédentes, les communes ligériennes n'ont pas sollicité le Conservatoire sur le volet « fenêtre paysagères » portée par la mission UNESCO – Val de Loire, le Conservatoire a poursuivi ses rencontres avec des élus du Pays Giennois et l'Agence de l'eau, pour présenter les démarches N2000 et Pasto'Loire.

Toujours avec le Pays Giennois, le Cen a participé à l'étude de la TVB qui s'est terminée cette année. Ainsi, la participation du Conservatoire a permis d'intégrer dans les discussions, Natura2000, Pasto'Loire, les possibilités d'acquérir ou de conventionner sur des parcelles remarquables, ou encore de faire bénéficier les collectivités locales de conseil et d'expertise via une assistance à maîtrise d'ouvrage sur les zones humides et ligériennes.

Enfin, le Conservatoire a clairement proposé la création d'un contrat territorial « zones humides » sur le secteur du Pays Giennois, en accord avec l'AELB. Ce contrat, dont le contenu reste à inventer et l'animateur à définir, devra trouver ses partenariats avec la Chambre d'agriculture, le Conservatoire et la FDPPMA 45. L'objectif est de faire signer un contrat territorial ZH en 2017.

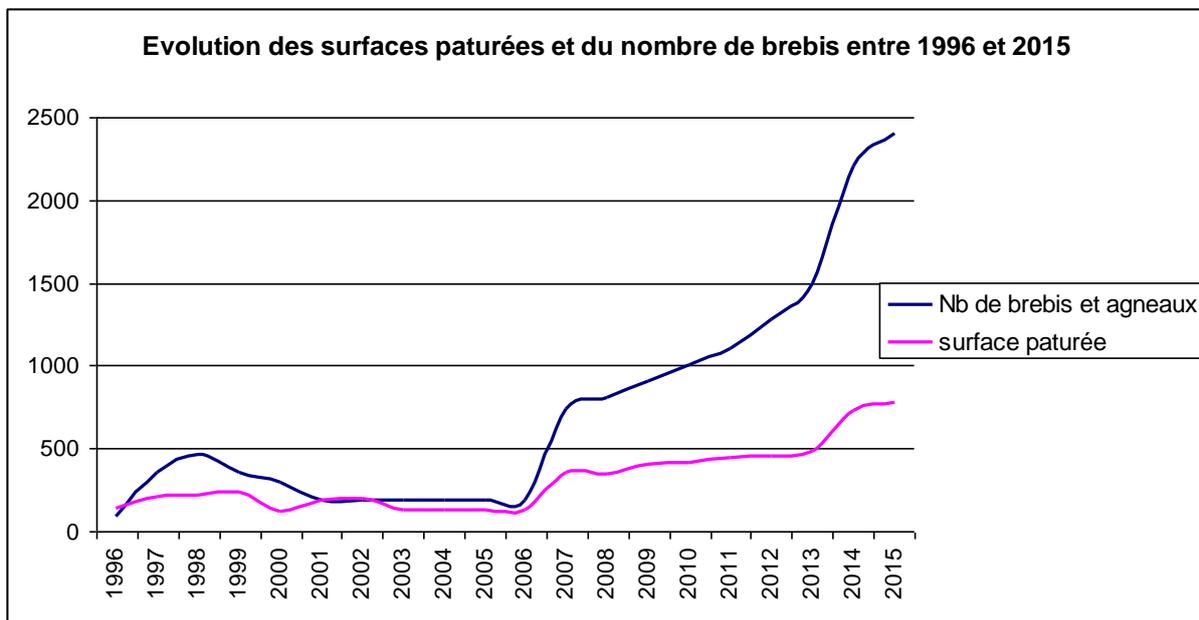


BILAN D'OPERATION PASTO'LOIRE

ANNEE 2016

La mise en œuvre du pâturage depuis 1996/1997 sur les sites de Guilly et de Benne à Dampierre-en-Burly a débuté sur une surface d'environ 55 ha à Benne et 180 ha à Guilly. L'objectif était l'entretien des milieux herbacés ligériens laissés à l'abandon et évoluant vers le boisement.

Dans ce contexte, le pâturage de milieux naturels sensibles d'un point de vue écologique et hydraulique nécessitait un cahier des charges plus contraignant pour l'éleveur dans un milieu aux ressources fourragères très variables d'une année à l'autre. Cette situation nécessitait l'attribution d'une incitation financière afin d'attirer les éleveurs et un regroupement des acteurs agricoles et environnementaux pour construire ce projet.



Entre 1996 et 2015, la surface pâturée est ainsi passée de 140 ha à presque 700 ha environ mais le nombre de brebis et leurs agneaux ont fluctué au gré du cheptel que les éleveurs pouvaient mettre à disposition. C'est ainsi que le nombre de brebis est passé de 92 en 1996 à 2400 en 2015 avec les éleveurs nouvellement arrivés au Bec d'Allier (Cher).

Pour rappel, ce programme est multipartenaire et englobe les partenaires suivants :

- L'État par l'intermédiaire de la DREAL Centre – Val de Loire.
- L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.
- L'Union européenne par le Fonds européen agricole pour le développement rural.
- La Direction Départementale des Territoires – service Environnement et le Pôle Loire dans le cadre de la gestion du domaine public fluvial (DPF). Le pôle Loire de la DDT est chargé de l'élaboration des autorisations d'occupation temporaire, des conventions de superposition d'affectation et des avis pour l'autorisation de manifestations sur le DPF.
- Le Conseil régional Centre-val de Loire – Service environnement.
- Le Conseil départemental du Loiret – Direction de l'environnement et de la mobilité – Nature.
- La centrale nucléaire EDF de Dampierre-en-Burly.
- La communauté de communes Val d'Or et Forêt.
- L'Ensemble des communes ligériennes concernées par le pâturage.
- Les Conservatoires d'espaces naturels de Loir et cher, des Pays de la Loire, de l'Allier et de Bourgogne – Franche-Comté.
- Le collectif Past'horizons.

Des actions de coordination et de concertation avec les autres conservatoires Ligériens

Notre analyse sur l'évolution de la démarche Pasto'Loire, notamment à travers le PAEC, montre que les MAEC ne permettent pas nécessairement d'assurer des changements de pratiques souhaités à l'échelle attendue ou d'enclencher les germes d'un changement durable. Dans bien des cas, des changements plus structurels sembleraient nécessaires aussi bien pour assurer une efficacité environnementale qu'une pérennité territoriale. Ces changements à opérer, ne peuvent être gérés uniquement comme des problèmes agro-environnementaux, car ils affectent assez largement l'économie et l'aménagement des territoires (besoin d'une politique volontariste sur le bio ou de soutien à la relance d'élevage ligérien).



Ainsi, le Cen Centre-val de Loire a souhaité se rapprocher des autres Cen ligériens qui développent des opérations de pastoralisme sur la Loire comme le Cen Loir et Cher, le Cen Bourgogne, le Cen Allier et le Cen Pays de la Loire, pour élaborer ensemble une démarche de gestion avec des leviers autres que les MAEC, comme des leviers basés sur le développement local en s'articulant fortement aux outils fonciers, d'urbanisme et de planification publique ou les politiques de développement économique. L'objectif est aussi de démontrer que Pasto'Loire est une démarche collective de Bassin, qui est interdépartementale, interrégionale et inter Conservatoire.

Cela suppose donc pour le Conservatoire se rapprocher davantage des leviers d'aménagement du territoire ou du développement local. Plus finement, il faudra :

- Travailler sur la réappropriation locale des enjeux agricoles et les points d'ancrage de l'agriculture au territoire et à ses habitants.
- Travailler également sur une marque de produits élaborés via une agriculture durable avec création de circuits courts et de proximité pour de meilleurs échanges entre producteurs et consommateurs.

C'est là tout le sens que nous souhaitons donner à la démarche.

Le savoir-faire du Cen Centre-Val de Loire s'exporte dans d'autres régions.

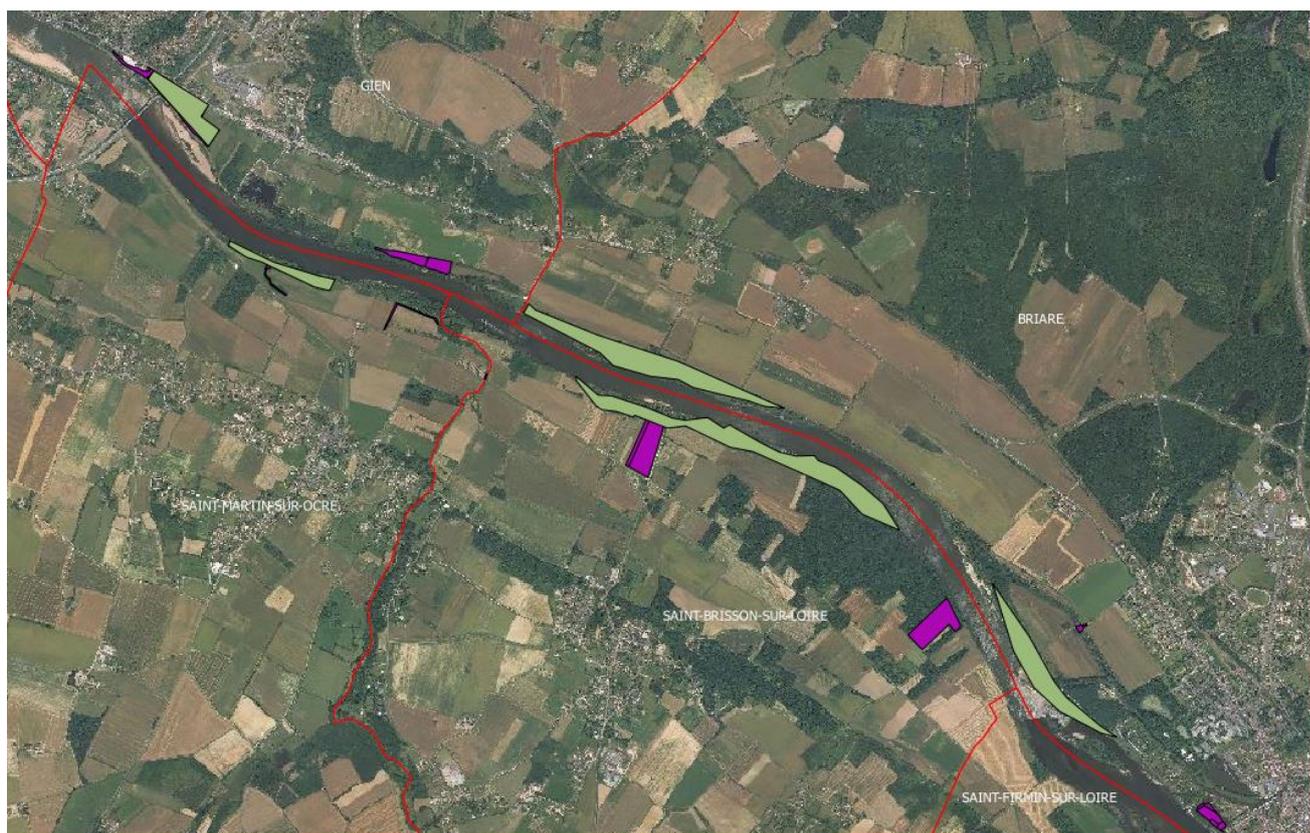
En 2016, le Cen Centre-Val de Loire a présenté diverses facettes du programme Pasto'Loire :

- Au séminaire « Le pâturage en vallée alluviale Moulines (03), le 27 Septembre 2016 organisé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels dans le cadre du Plan Loire grandeur nature.
- Au 1^{er} Forum des gestionnaires d'espaces naturels des Pays de la Loire « *la nature est dans le pré, Elevage et gestion des espaces naturels* » sur le thème Pasto'Loire - Pastoralisme et biodiversité : synthèse des impacts du pâturage sur la végétation, indicateurs de performance des modes d'entretien.
- Aux Rendez-vous du Val de Loire patrimoine mondial, le 23 novembre 2016 au Centre international des Congrès de Tours – Pasto'Loire retenu pour une présentation d'un stand au carrefour des acteurs.

Une analyse des opportunités foncières sur le DPF du secteur Giennois pour développer l'installation de nouveaux éleveurs.

Le dynamisme des éleveurs dans le Val de Sully, du Giennois jusqu'en limite du Cher nous laisse à penser qu'il est opportun de réaliser une prospective sur les terrains disponibles sur le DPF afin d'augmenter leur disponibilité en ressources fourragères. Aussi, l'année 2016 a été mise à profit pour sectoriser les entités pâturables et disponibles appartenant soit à l'Etat, soit aux collectivités.

Il en résulte des opportunités foncières réelles (voir plan ci-dessous) qu'il est important de concrétiser avec l'Etat et les communes en fonction des contraintes propres aux éleveurs.



Réunions collectives de début de campagne pour chaque éleveur

Sur les sites opérationnels en pâturage, une réunion préalable au démarrage du pâturage a été organisée avec les éleveurs, leurs bergers, la Chambre d'agriculture et le Conservatoire. Ce temps d'échange permet de définir les attentes et les souhaits des deux parties et de discuter de la saison à venir. Pour cette seconde année de mise en place de la PAC, ces entrevues ont été centrées sur la

bonne réalisation des objectifs actés dans les MAEC localisées dans les « îlots » de surfaces éligibles. Enfin, avant la saison, un accompagnement des éleveurs pour leur déclaration « TéléPAC » en DDT a été effectué par le Cen et la Chambre d'agriculture.

Suivi individuel en cours de campagne

Des visites et des points réguliers ont été organisés par le Conservatoire et la Chambre d'agriculture sur chacun des sites. Ces visites régulières ont permis d'assurer le suivi technique des troupeaux. C'est également un échange important entre les éleveurs, les bergers et les conseillers, qui permet d'apporter des réponses aux difficultés rencontrées lors de la période de pâturage. On retiendra pour cette année la mise en place d'un communiqué de presse sur pour la bonne coexistence des usagers des bords de Loire et la quiétude des troupeaux (cf ci-dessous).

Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

Pasto'Loire

Information

Pasto'Loire : aidez- les éleveurs et bergers à gérer leurs troupeaux

Promeneurs, amoureux de la nature, pêcheurs, chasseurs, cyclistes, vous les avez sans doute déjà croisés ou les croirez peut-être au gré de vos déplacements, les troupeaux Pasto'Loire !

L'occasion est donnée de rappeler les règles élémentaires s'appliquant sur le domaine public fluvial mais aussi à prendre en compte pour le bon déroulement du pâturage :

- Les clôtures mobiles (filets) sont faites pour contenir les animaux sur une surface et un temps déterminés ; nous maintenons, autant que faire se peut, le passage sur les sentiers autorisés mais ce n'est pas toujours possible avec les sentiers "d'arobés". Aussi, nous vous demandons de les contourner et de ne pas pénétrer dans les enclos.
- Rappelons que la circulation des engins motorisés sur le domaine public fluvial, quel qu'en soit le motif, est strictement interdite et peut donner lieu à verbalisation.
- Les chiens de troupeau sont des aides précieuses pour les bergers ; leur comportement est très éloigné du chien de "famille". Ils n'apprécient pas les caresses et protégeront le troupeau s'ils vous perçoivent comme un danger. De même, un autre chien sera perçu comme un prédateur : c'est pourquoi, nous vous invitons vivement à tenir en laisse vos compagnons à quatre pattes.
- Les brabris pâturant avec leurs agneaux ; ces derniers sont très sensibles au stress et au dérangement. Aussi, devant un troupeau de passage, merci de couper les moteurs et de mettre pied à terre. Profitez-en pour faire une pause et regarder le troupeau passer. Le spectacle n'est pas si courant et fort plaisant.
- Les bergers conduisant leurs bêtes 7j/7 le long des berges de Loire ; ils exercent un métier difficile dans des conditions souvent extrêmes et soumis à de nombreux aléas. Néanmoins, ils répondront le plus souvent à vos sollicitations avec plaisir et disponibilité, tant ils aiment partager leur passion. Ce sont de fins connaisseurs du fleuve et de ses caprices mais aussi des animaux avec lesquels ils passent un temps conséquent. Aussi, profitez-en mais n'en abusez pas !

Ayez conscience qu'un filet arraché par le passage d'une voiture, un agneau blessé par un chien sans laisse, une moto qui disperse et effraie le troupeau (... cette liste des incivilités est malheureusement encore longue), c'est autant de travail supplémentaire pour le berger et moins de disponibilité pour lui pour vous expliquer et faire son travail.

Et surtout, sans ces éleveurs et bergers passionnés, le paysage ligérien ne serait pas celui que nous connaissons aujourd'hui, alors respectez leur travail.

Nous vous remercions pour votre compréhension et sommes à votre écoute.
Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

En savoir plus sur Pasto'Loire : www.pasto-loire.org

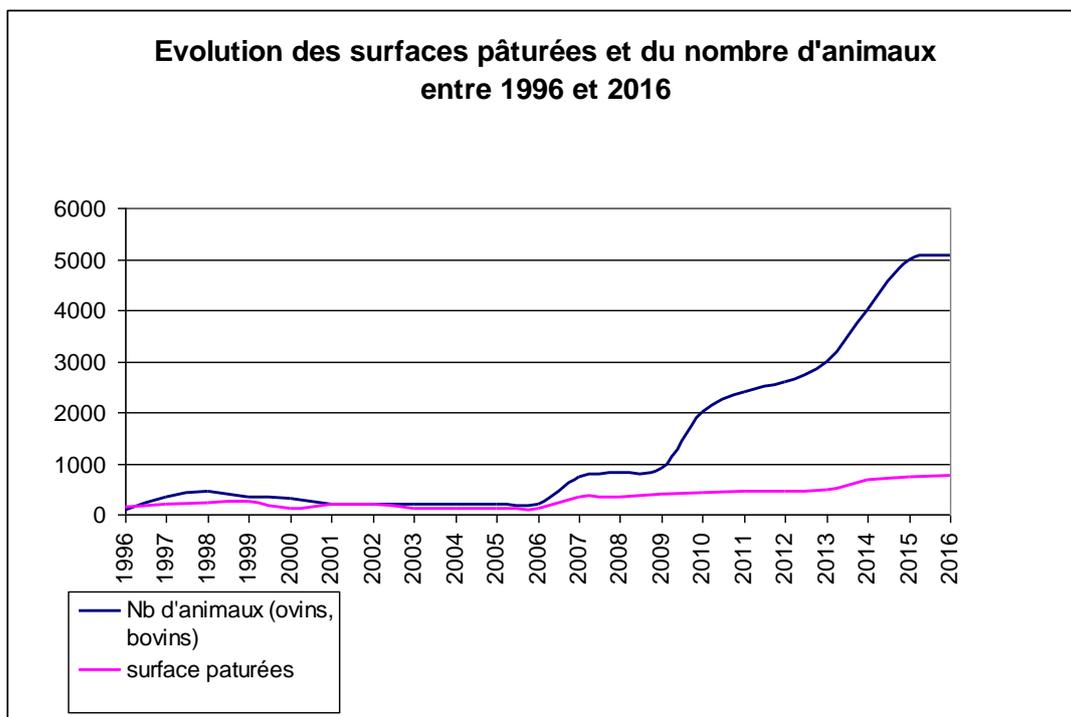
Standard du siège administratif : 02 38 77 02 72
Standard de l'antenne Loiret : 02 38 59 97 13
www.cen-centrevalde Loire.org

Réunions individuelles de fin de campagne

Fin 2016, l'ensemble des éleveurs et des bergers a disposé de plusieurs entrevues et bilans personnalisés avec la Chambre d'agriculture et le Conservatoire en fin de campagne, pour faire état des problèmes rencontrés, notamment sur les résultats attendus par la mise en place des MAEC contractualisées.

Les réunions ont aussi permis d'établir un bilan assez positif de la part des éleveurs, même si les MAEc 2015 et 2016 n'ont toujours pas été payées. L'échange a permis d'affiner l'accompagnement technique à prévoir en 2017.

Evolution des surfaces pâturées et du nombre d'animaux entre 1996 et 2016



Localisation des zones pâturées en 2016



Présentation des sites gérés et animés lors de la campagne Pasto'Loire 2016

Méandre de Guilly (Guilly)

Nom de l'éleveur : GAEC Crèche frères, la Faubonnière, 41700 Chémery

Nombre de moutons : 270 brebis, 200 agneaux

Durée du pâturage : 6 mois entre le 15 avril et le 15 octobre

Surface pâturée : 79,79 ha

Plaine de Villaine (Ouzouer-sur-Loire)

Nom de l'éleveur : Philippe Le Grelle, Œufs Bio, Domaine Ste Marie des gués, 45570 Ouzouer sur Loire

Nombre de moutons : 350 brebis, 300 agneaux

Durée du pâturage : 3 mois répartis entre le 15 avril et le 15 octobre sur la Plaine de Villaine.

Surface pâturée : 20,64 ha sur la Plaine de Villaine

Les Îles de Bonny, Les Loups (Bonny-sur-Loire) ; L'Abreuvoir, Plage de Beauget (Briare) ; Pont-canal (St-Firmin-sur-Loire) ; Amont du pont de Châtillon (Ousson-sur-Loire)

Nom de l'éleveur : Bernard Girard, écluse de la Folie, 45360 Châtillon sur Loire

Nombre de moutons : Troupeau 1 : 270 brebis, Troupeau 2 : 250 agneaux, Troupeau 3 : 150 Agnelles

Durée du pâturage : 8 mois répartis entre le 15 avril au 15 janvier

Surface pâturée : 105,77 ha

Friches des Parterres (Germigny-des-prés), les Mahyses (Saint Benoît/Loire) et la Plaine de l'Ormette (Saint Gondon).

Nom de l'éleveur : Johanna Meijer, les Beaunois, 45360 St Firmin sur Loire (troupeau issu de l'élevage de T.Ganem, GAEC du Chaloy, 45360 St Firmin sur Loire)

Nombre de moutons : 270 brebis, 350 agneaux

Durée du pâturage : 4.5 mois répartis entre le 15 avril et le 15 octobre

Surface pâturée : 114.04 ha

De nouveaux éleveurs ont rejoint l'opération Pasto'Loire dans le Loiret en 2015 et 2016

L'EARL Chemin de la Loire

Nom de l'éleveur : M. Bezy

Nombre de vaches : 10 vaches et 10 veaux

Durée du pâturage : mars à octobre

Surface pâturée : environ 10 ha de prairies permanentes en bords de Loire sur la commune de Nevoy

Ces prairies sont gérées en prairie de fauche tardive en juin, avec un pâturage extensif de bovin (une dizaine de vaches et leurs veaux) sur le regain à partir d'août à octobre. Les prairies fauchées puis pâturées sont des prairies mésophiles du lit majeur.

Grâce à la combinaison des fauches tardives et du pâturage bien maîtrisé, les prairies sont en bon état de conservation sur les secteurs pâturés.

GAEC Lefaucheux

Nom de l'éleveur : Lefaucheux

Nombre de vaches : 25 génisses de race Prim'Holstein

Durée du pâturage : mai à octobre

Surface pâturée : 22 ha de DPF sur la commune de Sully sur Loire

Les prairies pâturées sont des prairies mésophiles du lit majeur. Grâce au pâturage bien maîtrisé, les prairies sont en bon état de conservation sur les secteurs pâturés.

GAEC de Port Gallier

Nom de l'éleveur : Poirier

Nombre de vaches : 18 bovins de race Prim'Holstein

Durée du pâturage : mi -avril à fin octobre

Surface pâturée : 6 ha de DPF sur la commune de Poilly-lez-Gien au niveau du hameau Port Gallier sur la rive gauche de la Loire. Grâce à un pâturage bien maîtrisé, les prairies mésophiles pâturées sont en bon état de conservation.

Nom de l'éleveur : Bezy.G

Nombre de vaches : 49 vaches laitières

Durée du pâturage : Avril à octobre

Surface pâturée : 25 ha de DPF sur la commune de Nevoy

GAEC des Prés d'Allonne.

Nom de l'éleveur : Naudin

Nombre de vaches : 18 génisses de race Prim'Holstein

Durée du pâturage : mi -avril à fin octobre

Surface pâturée : 2,8 ha de DPF sur la commune de Beaugency, sur le site des Rives de Beaugency.

GAEC de la Garde

Nom de l'éleveur : Poulain.

Nombre de vaches : 20 génisses de race Prim'Holstein

Durée du pâturage : Avril à octobre

Surface pâturée : 7,4 ha de prairies permanentes sur la commune de Nevoy

Une communication sur le projet Pasto'Loire adaptée aux actions réalisées.

L'année 2016 a été une année avec une bonne communication sur l'opération. De plus, le développement de Pasto'Loire sur la Réserve naturelle nationale du Val de Loire a été régulièrement couvert par les médias.

Les outils de communication

- Pose de panneaux « Pâturage en cours ».
- Réalisation d'un jeu de trois cartes postales.
- Poursuite de la diffusion de la brochure d'informations éditée en 2011 à 2000 exemplaires.
- Poursuite de la diffusion de la brochure « produit » éditée en 2012 à 5000 exemplaires.
- Lettre électronique : un numéro en 2016 <http://www.cen-centre.org/component/jnewsletter/>
- Mise à jour de la plaquette d'information Pasto'Loire en intégrant le développement des actions Pasto'Loire sur la Réserve naturelle.

Des événementiels

- Le développement du pâturage sur la Réserve naturelle du Val de Loire et les autres sites Natura 2000 dans le Cher et la Nièvre a été couvert par plusieurs communications.

Bilan médias

Pour l'année 2016, les retombées média sont conformes aux années précédentes. Une dizaine d'articles de presse ont été édités (le Journal de Gien, le Berry républicain, la Vie, la République du Centre, le Journal du Centre).

De nombreux sites internet ont relayé les informations, autour notamment du pâturage sur la Réserve Naturelle du Val de Loire et du lancement de la saison de pâturage dans le Loiret, le Cher et la Nièvre.

Des moutons sur la Réserve Naturelle du Val de Loire ?

Cette année Pasto'Loire investit de nouveaux sites de pâturage sur la réserve naturelle. A cette occasion, les étapes de transhumance donneront lieu à des rencontres avec berger et troupeaux, afin d'expliquer l'intérêt du pastoralisme, notamment pour la préservation de la biodiversité mais aussi pour le maintien des champs d'expansion et d'écoulement des eaux en crue.

Les dates des étapes de transhumance ne pouvant être fixées à l'avance, elles seront précisées dès que possible sur le site www.pasto-loire.org

Attention : pour ne pas gêner la conduite du troupeau et garantir la quiétude de la faune sauvage, les chiens ne sont pas autorisés dans la réserve naturelle même tenus en laisse.

Dimanche 24 mai
Site de pâturage : venez à la rencontre du berger et de son troupeau
Pour mieux comprendre l'intérêt du pastoralisme, venez à la rencontre des bergers et de leurs moutons et partagez un pique-nique collectif tiré du sac
Lieu et heure (après) de rdv communiqué lors de l'inscription (MESVES-SUR-LOIRE, Nièvre)
Grosit - Nombre de places limité
Renseignements et inscriptions au Pavillon du Millieu de Loire ou 02 30 39 54 54
Animation proposée par les gestionnaires de la réserve naturelle et Past'Horizons

Samedi 4 avril
Transhumance : venez à la rencontre du berger et de son troupeau
-> vers 11h à l'étang de Pouilly-sur-Loire (entrée du pont côté Cher) : accompagnez le troupeau sur le chemin kilométrique de marche et la traversée du pont,
-> vers 11h30 le long des quais de Pouilly-sur-Loire (en aval du pont) : assistez à l'arrivée du troupeau
-> vers 12h devant le Pavillon du Millieu de Loire : présentation de l'intérêt du pastoralisme pour la préservation des pelouses et prairies du bord de Loire et des pochères d'étapes de Pasto'Loire.
N'hésitez pas à emporter votre pique-nique pour prolonger cette rencontre.

Arrivée des moutons
Fin février - début mars

transhumance

Légende :
la Loire (bras principal et secondaires)
pelouses et prairies gérées de manière traditionnelle
zones de pâturage 2015

Avec les gestionnaires de la Réserve Naturelle du Val de Loire
Conservatoire d'espaces naturels Centre
Conservatoire d'espaces naturels Bourgogne
Et le soutien de :

Dans le cadre de :

Perspectives de développement pour la campagne Pasto'Loire 2017

Forts de l'expérience positive des précédentes campagnes, le Conservatoire a renforcé sa collaboration avec les Chambres d'agriculture du Loiret, du Loir et Cher, de l'Indre et Loire et du Cher, toutes concernées par la mise en œuvre des MAEC sur la Loire. Celles-ci ont décidé de poursuivre le projet Pasto'Loire dans la continuité des actions jusqu'alors menées. Les objectifs sont toujours de :

- poursuivre le développement des surfaces Pasto'Loire dans le but de sécuriser les systèmes fourragers des élevages.

- Sécuriser le projet et les élevages en diversifiant notamment les sources de financements et en présentant un projet MAEC sur l'ensemble de l'axe ligérien pour les départements 18, 58, 37, 41, 45.
- Développer la cohérence des actions de pastoralisme menées sur la Loire par les autres Conservatoires.

L'animation du Périmètre MAEC (PAEC) est coordonnée à l'échelle de la Loire, sur les départements du Cher, du Loiret, du Loir-et-Cher, de l'Indre-et-Loire et de la Nièvre. De plus, grâce à une coordination de partenaires tels que la DREAL Centre-Val de Loire, le Conseil régional Centre-Val de Loire, la DRAAF, l'AELB, les DDT et le Cen Bourgogne, à l'échelle de la Loire, le Cen Centre-Val de Loire a de déposé en 2015, 2016 et 2017, un PAEC cohérent et ambitieux pour proposer des aides MAEC dans le Val de Loire.

La mise en place du périmètre MAEC Loire depuis 2015 est d'abord issu d'une réflexion engagée sur la pérennisation de l'opération Pasto'Loire. C'est un projet global et cohérent sur toute la Loire dans sa partie mobile, sur les régions Centre-Val de Loire et Bourgogne. À cela, vient également s'ajouter l'ensemble du « passif » concernant les exploitants du val de Loire qui avaient engagé des MAE dans le précédent dispositif et qui ont été intégrés dans le nouveau règlement d'aides.

Ainsi, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire et les chambres d'agriculture ont pour l'instant réussi à pallier la fin de certains programmes publics et de divers outils financiers pour pérenniser les éleveurs et développer de nouveaux partenariats agricoles.

Les principaux enjeux identifiés dans le cadre du PAEC « Vallée de la Loire et de l'Allier » sont les suivants :

- Conserver la biodiversité floristique et faunistique : maintenir les habitats et les espèces qui ont justifié la désignation des sites en Natura 2000 (milieux prairiaux et bocagers, pelouses etc).
- Maintenir le paysage patrimonial ligérien : l'un des principaux facteurs d'inscription de la Loire au patrimoine mondial de l'UNESCO.
- Limiter la pollution des eaux (de surface et souterraine) et maintenir le bon fonctionnement de l'hydrosystème (zones d'expansion des crues).
- Prévenir les risques d'inondations sur la Loire.
- Accompagner les changements de pratiques agricoles pour réduire la pression sur l'environnement.
- Maintenir des pratiques favorables sur les prairies de fauche et d'élevage extensifs

Ce projet vient donc tout naturellement s'inscrire dans la continuité des actions d'entretien et de gestion agricole conduites sur l'axe ligérien par les éleveurs ovins inscrits dans Pasto'Loire, mais aussi fédérer et pérenniser toutes les actions menées dans le cadre des anciennes MAE.

Le Conservatoire est l'opérateur du PAEC et se charge du volet environnemental. Fort de son partenariat de longue date avec les Chambres d'agriculture du territoire, il s'appuie sur les compétences de celles-ci pour ce qui relève du volet agricole dans le cadre du PAEC (sensibilisation et accompagnement des agriculteurs à la contractualisation, diagnostics agricoles dans le cadre des MAEC Systèmes, suivi des mesures....).

D'autres intervenants ponctuels sont mobilisés dans le cadre du PAEC : les **conseillers spécialisés des Chambres d'agriculture** (ex : grandes cultures...) pour conseiller les agriculteurs, réaliser les diagnostics d'exploitation dans le cadre des MAEC Systèmes et mesurer l'impact économique des mesures.

Faire bénéficiaire de l'expérience Pasto'Loire les autres porteurs de projet

Depuis 2016, les sites ci-dessous ont été consolidés par des éleveurs et bergers durablement installés :

- Bec d'Allier (Cuffy - 18) : cet ENS géré par le Cen Centre-Val de Loire dispose d'une superficie de 60 ha. Le projet intègre un cheptel d'environ 300 brebis pour une durée annuelle de pâturage couvrant la période d'avril à septembre, en fonction des conditions climatiques. Il sera complété par un troupeau de 35 chèvres de mars à novembre.
- Champ de tir (Challuy - 58) : ce site a bénéficié d'un contrat Natura 2000 et dispose d'une superficie de 60 ha. Le projet intègre un cheptel d'environ 100 brebis pour une durée annuelle de pâturage allant d'avril à septembre, en fonction des conditions climatiques. Ce site est géré par le Cen Centre-Val de Loire au sein de la Réserve naturelle nationale.

- Les Brocs (La Celle-sur-Loire - 58) : site Cen Bourgogne – 70 ha – présence d'environ 300 brebis (mars et avril).
- Les Chamons nord et sud (Marzy - 58) : site de 23 ha pâturés avec 450 brebis sur le mois de novembre 2014. Ce site est géré par le Cen Centre-Val de Loire au sein de la Réserve naturelle nationale.
- Les Saulières et les Mardelles (Herry - 18) : d'une superficie totale de 80 ha pour environ 20 ha de surfaces pâturables identifiées. Ce site est géré par le Cen Centre-Val de Loire au sein de la Réserve naturelle nationale.

À cela, il est important de rajouter la capitalisation des entités pâturées en bord de Loire dans les autres régions avec les autres Cen ligériens, ainsi que des nouveaux territoires en passe d'être labellisés Pasto'Loire dans le Loir-et-Cher et dans l'Indre et Loire. Toutes ces données sont en cours de compilation.

Trois actions concrètes sont au cœur du travail prospectif de Pasto'Loire :

- Travailler sur le volet formation des éleveurs et des partenaires et gestionnaires intervenant sur les milieux ligériens. Les objectifs sont de mutualiser les résultats techniques et de démontrer encore les atouts du pâturage comme pratique d'entretien écologique et économiquement rentable pour les milieux ligériens remarquables et le fonctionnement hydraulique de la Loire.
- Élargir le champ Pasto'Loire à d'autres régions ligériennes. Pour ce dernier point, une cohésion inter Cen (Centre Val de Loire, Pays de la Loire, Loir et Cher, bourgogne, Allier) est lancé depuis 2016. L'idée est de démontrer l'importance du nombre d'éleveurs maintenus en activité par Pasto'Loire et également l'importance des surfaces à haute valeur écologique, gérés par des éleveurs.
- Envisager l'installation de nouveaux éleveurs en fonction des opportunités foncières et financières en veillant à la viabilité et à la pérennité des projets agricoles.